

Programme pays HORIZONT3000 au Sénégal pour la période 2019-2022



CONFÉRENCE RÉGIONALE DU L'AGRO ÉCOLOGIE

7-9 NOVEMBRE 2022, DAKAR, SENEGAL

Rapport de la conférence

Dr Daouda Diagne

Sommaire

INTRODUCTION	3
OUVERTURE OFFICIELLE	5
I. SESSION 1. « PARTAGE DES ORIENTATIONS / STRATEGIES NATIONALES ET PRATIQUES EN AGROECOLOGIE »	7
1) Les orientations et stratégies politiques initiatives, approches, expériences et pratiques en agro écologie	7
2) Les bonnes pratiques et leçons à tirer sur les thématiques « Grandes cultures » et « Horticulture »	8
a) Quelles bonnes pratiques et leçons à tirer sur la thématique « les grandes cultures et l'agro écologie » ?	8
b) Quelles bonnes pratiques et leçons à tirer sur la thématique « l'horticulture et l'agro écologie » ?	8
II. SESSION 2. « SYSTEME AGROECOLOGIQUE ET ELEMENTS DE POLITIQUE DE TRANSITION AGRO ECOLOGIQUE »	9
1) Agro écologie comme stratégie de réponse aux effets du changement climatique	9
2) Panel sur la gestion des ressources naturelle (agro foresterie, RNA et autres pratiques)	12
3) Analyse du Système agro écologique au Sénégal	12
III. SESSION 3. « VERS UNE TRANSITION AGRO ECOLOGIQUE »	12
1) Plénière : repérer les innovations et faire les consensus entre acteurs	12
2) Plénière : éléments d'un « mémorandum »	12
MEMORANDUM DE LA CONFERENCE	13
CLOTURE OFFICIELLE	15
ANNEXES	16
a) HorizonT3000 et ses programmes au Sénégal	16
b) Les politiques et orientations nationales du Burkina Faso sur l'agroécologie et sa promotion: Quand l'Etat se met à l'écoute la société civile	18
c) Les politiques et orientations nationales du Togo en matière d'agroécologie en vue de son développement et de sa promotion	21
d) Politiques et Stratégies sur l'Agroécologie au Sénégal	25
e) Association culturelle céréale et légumineuse : Cas du Mil-Niébé	27
f) Grandes cultures en agroécologie au Burkina Faso : Bonnes pratiques -experiences et leçons apprises	29
g) Agroécologie, porteur de développement socioéconomique des ménages : Cas de la culture Agroécologique de la menthe à Touba Mouride	32
h) Expérience de l'Association "Action réelle pour l'environnement, l'enfance et la jeunesse" (AREJ)	36

Liste des photos

Photo 1 : Vue du présidium.....	6
Photo 2 : Vue de la salle.....	6
Photo 3 : Vue des travaux de groupe.....	9
Photo 4 : Vue des travaux de groupe.....	10
Photo 5 : Vue du présidium lors de la cérémonie de clôture.....	15

INTRODUCTION

Le contexte et la justification de la conférence

HORIZONT3000, organisation autrichienne d'appui au développement, accompagne des organisations de la Société Civile du Sud (Afrique de l'ouest, Afrique de l'Est, entre autres) dans différents secteurs d'activités, avec le concours financier de l'Agence Autrichienne de Coopération au Développement (ADA), du LED et de Welt Haus Graz. Au Sénégal son Programme de coopération intervient dans 6 régions, notamment à Thiès, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Kolda et Ziguinchor et a pour finalité de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Ce programme Sénégal, en plus d'être en cohérence avec le PSE notamment le PRACAS, est en ligne avec l'approche régionale de la Coopération autrichienne au développement en Afrique subsaharienne 2020-2030, plus précisément avec le domaine prioritaire « Mobilité et migration », qui vise à combattre la pauvreté et les causes structurelles de l'exode et des migrations irrégulières. Augmenter l'autonomie économique des femmes et des jeunes, en particulier dans les zones rurales, prévenir les violences liées au sexe, accompagner des mesures de développement des capacités et d'appui institutionnel sur les questions du changement climatique/de l'adaptation au changement climatique et de gestion des ressources, font partie de ses objectifs.

Dans les territoires couverts par le programme, les communautés ciblées s'activent en effet au sein de petites exploitations familiales représentant 90 % des structures de production. Les contraintes qui entravent leur production et leur productivité sont nombreuses : une pluviométrie incertaine, insuffisante ou mal répartie ; des sécheresses récurrentes, une perturbation des écosystèmes agricoles résultant des impacts du changement climatique se traduisant par une situation socio-économique et agroécologique préoccupante ; une faible productivité des systèmes agropastoraux liée à la dégradation des terres, aux pratiques agropastorales à dominante extensive ; un accès réduit aux intrants de qualité, au crédit et au foncier. Ainsi, l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des communautés rurales est fortement tributaire de l'intensité de résilience des petits producteurs face aux changements climatiques ainsi que de la durabilité des modes de gestion des ressources naturelles en cours.

C'est dans un tel contexte que HORIZONT3000 soutient diverses initiatives visant la résilience des communautés, et prises par des organisations partenaires du secteur agricole et rural. Parmi celles-là, la promotion des pratiques agroécologiques dans les grandes cultures (céréales et légumineuses) et le maraîchage occupe une place importante. H3000 a également soutenu dans ce cadre des visites d'échanges d'expériences dans la sous-région (Mali, Burkina, Togo), mais aussi un projet pilote de recherche-action en agroécologie au Sénégal impliquant producteurs, instituts de recherche et de formation, et structure d'appui au développement. Dans cette même lancée, H3000 a organisé une conférence thématique sur l'agro-écologie devant regrouper tous ses partenaires mais aussi des experts de la sous-région pour partager et mutualiser sur les approches, expériences et pratiques

Les objectifs de la conférence

L'objectif principal est le suivant : « Contribuer à promouvoir l'agroécologie comme stratégie de réponse aux effets du changement climatique mais aussi système de production alternatif aux pratiques agricoles dégradantes du capital de production ».

De manière spécifique, il s'est agi de partager et de mutualiser sur les initiatives, approches, expériences et pratiques en agroécologie entre des acteurs venus de la zone sous-région (Burkina, Mali, Sénégal, Togo).

Les questions centrales

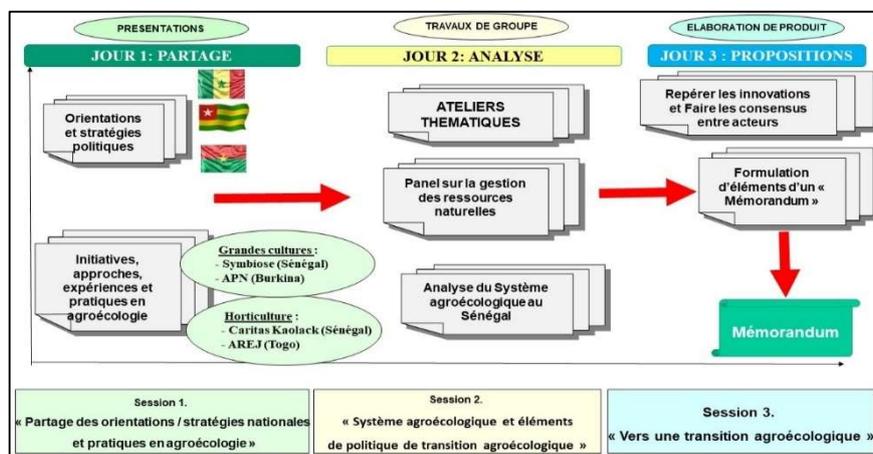
- **Orientations et stratégies politiques sur la thématique :**
 - Quelle place pour l'agroécologie dans nos politiques agricoles et rurales ?
 - Quelles sont les mesures pratiques prises pour la promotion de l'agroécologie au Sénégal et dans la sous-région (intrants, commercialisation, etc.) ?
 - Quel degré d'adoption et quels effets des mesures d'incitation au niveau de la production (performance, qualité) et des producteurs (changements induits) ?
- **Partage des pratiques et expériences en agroécologie**
 - Quelles bonnes pratiques et leçons à tirer sur la thématique « les grandes cultures et l'agroécologie » ?

Les résultats attendus

- Un état des lieux des orientations et mesures institutionnelles pour la promotion et le développement de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest est fait et partagé ;
- Des pistes d'amélioration et des éléments de plaidoyer sont identifiés à cet effet ;
- Des leçons apprises des pratiques en agroécologie dans la sous-région sont partagées ;
- Des pistes d'échanges et d'interaction entre les parties prenantes aux différentes échelles sont identifiées.

Le déroulement de la conférence en trois sessions

- **Session 1 (jour 1) :** « Partage des orientations / stratégies nationales et pratiques en agroécologie » :
 - Trois présentations sur les *Orientations et stratégies politiques* (Sénégal, Togo, Burkina Faso) ;
 - Initiatives, approches, expériences et pratiques en agroécologie ;
 - Deux présentations sur les Grandes cultures (Symbiose - Sénégal) ; (APN - Burkina) ;
 - Deux présentations sur l'horticulture (Caritas Kaolack - Sénégal) ; (AREJ - Togo) ;
- **Session 2 (jour 2) :** « Système agroécologique et éléments de politique de transition agroécologique » :
 - Des ateliers thématiques (Grandes cultures et horticulture) ;
 - Un panel sur la gestion des ressources naturelles ;
 - Une analyse du Système agroécologique au Sénégal (HT3000).
- **Session 3 (jour 3) :** « Vers une transition agroécologique ».
 - Identification des innovations et un consensus entre acteurs ;
 - Formulation d'un « Mémoire ».



OUVERTURE OFFICIELLE

La conférence régionale sur l'agroécologie qui se tient à Dakar du 7 au 9 novembre 2022 a été présidée par M. Bounama Dièye, Conseiller Technique au Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire (MAERSA).

M. Ismaël Ndao Directeur de HorizonT3000 (HT300) a souhaité la bienvenue à tous les participants et il est revenu sur le contexte et les objectifs de la Conférence. Il a rappelé les enjeux liés à la transition agroécologique comme stratégies de réponse face aux différents défis au Sénégal comme au Burkina Faso et au Togo. Il a terminé par insister sur l'importance de la conférence qui réunit une grande diversité d'acteurs pour une réflexion collective et des propositions.

Son Excellence l'Ambassadeur d'Autriche Ursula Fahringer, basée à Dakar, est revenu sur la volonté de réaliser des ambitions communes entre le Sénégal et l'Autriche à travers notamment la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour un développement durable qui comporte des dimensions économiques, sociales et écologiques prenant en compte les femmes et les enfants. Elle a rappelé les grands axes de la stratégie de coopération autrichienne en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Sénégal où le focus est mis sur le développement rural et les changements climatiques, ce qui justifie l'importance de la tenue de cette conférence. Elle a saisi cette occasion pour saluer les actions menées par HT300 au Sénégal et l'intérêt de cette conférence pour la sécurité alimentaire nutritionnelle et la résilience dans la sous-région.

Mme Jasmin Thomas de HorizonT3000, Directrice des programmes à Vienne, au nom de la Direction de HT3000 basée en Autriche a présenté la structure HT3000 en général et a mis le focus sur le Sénégal.



Elle a présenté le Programme Senegal 2019-2022, ses objectifs, ses zones d'intervention et les différents partenaires. Elle a également présenté quelques axes de programmes et les principaux résultats (voir en annexe 1).

Aussi, le Programme Sénégal 2023-2026 a été présenté : « La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal ». Son objectif est le suivant : « Contribuer, à travers une approche d'égalité de genre, à assurer aux populations sénégalaises une sécurité alimentaire durable et une meilleure résilience face aux chocs à l'horizon 2035 ». Elle a également présenté ses axes d'intervention : Augmentation de la production agricole de façon durable ; Entrepreneuriat ; Nutrition ; Gestion des Ressources naturelles face à la dégradation de l'environnement et au CC ; L'apprentissage organisationnel & le partage des connaissances ; Considération de genre, de changement climatique et de nutrition dans la gouvernance locale.

Ismaël Ndao, Directeur de HT3000 a poursuivi la présentation axée sur ce qui a été fait et ce qui est prévu sur l'agroécologie : « Programme Sénégal HORIZONT3000, Etat de lieu en agroécologie 2022 ». Il a présenté les résultats d'une étude menée par une équipe de consultants sur les approches, pratiques et expériences des partenaires de HT3000. Il est revenu sur les gaps à combler sur le plan institutionnel et technique et sur le plan financier à travers l'appui des toutes les initiatives en agroécologie des organisations partenaires. Il a salué les initiatives prises au niveau des partenaires qui vont alimenter les échanges lors de la conférence et a relevé le contexte favorable au développement de l'agroécologie au Sénégal avec notamment des initiatives comme la Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal (DYTAES).



M. Bounama Dièye, Conseiller Technique au MAERSA, a prononcé le discours d'ouverture de la conférence régionale, au nom du ministre de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire (MAERSA), M. Aly Ngouille Ndiaye, empêché pour une urgence gouvernementale de dernière minute. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, il a salué « la tenue de cette importante rencontre de partage, d'échanges et de proposition pour la promotion et la valorisation de l'agroécologie dans les systèmes de production, de gestion et de développement si on les veut durables ». Il est revenu sur les enjeux de sécurité alimentaires et nutritionnels au Sénégal, à travers le Plan Sénégal émergent (PSE) et la transition agroécologie comme une des cinq priorités du PSE Vert. Il a rappelé les leviers caractéristiques pour le développement de l'agroécologie.

Il a assuré que « l'enthousiasme manifesté par le ministère pour soutenir les actions de HT3000 sera renforcé par les conclusions de cette rencontre régionale ». Il a remercié HT3000 ainsi que tous autres acteurs qui s'activent « pour l'émergence de l'agroécologie africaine qui est la clé de voute de l'agriculture ! ». Il a réitéré l'engagement du ministère dans « l'accompagnement du dialogue entre tous les acteurs pour un développement durable ». Il a formulé des attentes pour que les conclusions de la conférence puissent alimenter la révision de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastoral (LOASP : 2012-2022). Il a enfin déclaré ouverte la conférence.

A noter qu'une exposition a permis aux partenaires de HT3000 de partager un certains nombre de leurs expériences et productions pendant les pause-café.



Photo 1 : Vue du présidium



Photo 2 : Vue de la salle

I. SESSION 1. « PARTAGE DES ORIENTATIONS / STRATEGIES NATIONALES ET PRATIQUES EN AGROECOLOGIE »

Cette session a été marquée par deux temps :

- Les Orientations et stratégies politiques (Sénégal, Togo, Burkina Faso) ;
- Les Initiatives, approches, expériences et pratiques en agroécologie ;

1) Les orientations et stratégies politiques initiatives, approches, expériences et pratiques en agroécologie

M. Philippe Yanogo, a procédé à la première présentation : "Les politiques et orientations nationales du Burkina Faso sur l'agroécologie et sa promotion : Quand l'Etat se met à l'écoute la société civile". Elle se déroule selon les points suivants : (i) Evolution des politiques et stratégies agro-sylvo-pastorales ; (ii) Politiques et orientations stratégiques en AE ; (iii) Défis à relever ; (iv) Promotion de l'AE.



Voir annexe : [Les politiques et orientations nationales du Burkina Faso sur l'agroécologie et sa promotion: Quand l'Etat se met à l'écoute la société civile](#)

M. M. BIEGNIÈRE L. Djoï-Lah Gaëtan, Directeur Exécutif de l'ONG RAFIA, a présenté : " Les politiques et orientations nationales du Togo en matière d'agroécologie en vue de son développement et de sa promotion ". Elle aborde les points suivants : (i) Présentation de l'écosystème agricole togolais ; (ii) Politiques et orientations nationales du secteur agricole au Togo ; (iii) Focus sur la stratégie nationale de développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique au Togo 2021 – 2030 ; (iv) Partage des pratiques de l'organisation ; (v) Analyse SWOT.



Voir annexe : [Les politiques et orientations nationales du Togo en matière d'agroécologie en vue de son développement et de sa promotion](#)

M. Bounama Dièye, Conseiller Technique au MAERSA, a présenté un exposé sur : " Politiques et Stratégies sur l'Agroécologie au Sénégal ". Il porte sur les points suivants : (i) Quelles sont les défis qui mobilisent le Sénégal dans le domaine de l'Agroécologie ? (ii) Quelles sont les orientations de l'Etat du Sénégal en matière de Transition écologique ? (iii) Quelles sont les mesures prises par l'Etat pour implanter l'Agroécologie au Sénégal ? (iv) Quelles sont les leçons et les perspectives notamment dans un contexte de transition écologique ?



Voir annexe : [Politiques et Stratégies sur l'Agroécologie au Sénégal](#)

2) Les bonnes pratiques et leçons à tirer sur les thématiques « Grandes cultures » et « Horticulture »

a) Quelles bonnes pratiques et leçons à tirer sur la thématique « les grandes cultures et l'agro écologie » ?

La présentation a porté sur l'expérience suivante : "Association culturale céréale et légumineuse : Cas du Mil-Niébé". Elle aborde les points suivants : (i) Présentation de l'écosystème agricole ; (ii) Partage des pratiques de l'organisation ; (iii) Analyse SWOT ; (iv) Perspectives d'innovation.

Voir annexe : [Association culturale céréale et légumineuse : Cas du Mil-Niébé](#)



M. Y Richard MINOUGOU, a présenté l'expérience de APN-Sahel : "Grandes cultures en agroécologie au Burkina Faso : Bonnes pratiques -expériences et leçons apprises". Elle aborde les points suivants : (i) Présentation de l'écosystème agricole au Burkina Faso ; (ii) Partage des bonnes pratiques de APN-Sahel (les bonnes pratiques pour lutter contre l'érosion des terres et la gestion de l'eau ; les bonnes pratiques pour améliorer la fertilité des terres ; le contrôle écologique des ravageurs des cultures) ; (iii) Analyse SWOT des expériences ; (iv) Les perspectives d'innovation.

Voir annexe : [Grandes cultures en agroécologie au Burkina Faso : Bonnes pratiques -experiences et leçons apprises](#)



b) Quelles bonnes pratiques et leçons à tirer sur la thématique « l'horticulture et l'agro écologie » ?

M. Danilo FAYE de CARITAS a présenté une expérience sur la culture de la menthe fraîche : "Agroécologie, porteur de développement socioéconomique des ménages : Cas de la culture Agroécologique de la menthe à Touba Mouride". Elle aborde les points suivants : (i) Présentation de l'écosystème agricole ; (ii) Partage des pratiques de l'organisation ; (iii) Analyse SWOT ; (iv) Les perspectives d'innovation.

Voir annexe : [Agroécologie, porteur de développement socioéconomique des ménages : Cas de la culture Agroécologique de la menthe à Touba Mouride](#)



Fr Jacques NAMETOUGLI, a présenté l'expérience de AREJ selon le plan suivant : (i) Brève présentation de l'AREJ ; (ii) Contexte/problème ; (iii) ; (iv) Les mauvaises pratiques agricoles ; (v) Conséquences/leçons tirés ; (vi) Le défi/tentative de récupération des terres ; (vii) les bonnes pratiques agricoles ; (viii) Les filières porteuses ; (ix) Les résultats obtenus ; (x) Tableau analytique.

Voir annexe : [Expérience de l'Association "Action réelle pour l'environnement, l'enfance et la jeunesse" \(AREJ\)](#)



Les présentations ont été suivies de questions de clarification et d'échanges qui ont permis d'aborder un certain nombre d'enjeux et de défis qui ont alimentés la session 2. En effet, les différentes problématiques soulevées par les présentations sont des éléments constitutifs du système agroécologique en termes de politique de transition agricole agroécologique.



II. SESSION 2. « SYSTEME AGROECOLOGIQUE ET ELEMENTS DE POLITIQUE DE TRANSITION AGRO ECOLOGIQUE »

Trois temps ont marqué cette session 2 :

- L'agro écologie comme stratégie de réponse aux effets du changement climatique ;
- Un panel sur la gestion des ressources naturelle (agro foresterie, RNA et autres pratiques) ;
- Une analyse du Système agro écologique au Sénégal (HT3000).

1) Agro écologie comme stratégie de réponse aux effets du changement climatique

Pour rappel, l'objectif de la conférence est le suivant : Contribuer à promouvoir l'agroécologie comme stratégie de réponse aux effets du changement climatique mais aussi système de production alternatif aux pratiques agricoles dégradantes du capital de production. Conformément à cet objectif, des ateliers thématiques ont été organisés avec pour but : « Analyser collectivement **les éléments de politique** de transition agroécologique pour **identifier** des pistes **d'amélioration** et des éléments de **plaidoyer**.

La préparation des ateliers thématiques

Quatre groupes ont été composés :

- Ateliers thématiques (horticulture) : opportunités, contraintes et défis (groupe 1 & 2) ;
- Ateliers thématiques (grande cultures) : opportunités, contraintes et défis (groupe 3 & 4).

Chaque groupe a répondu à **une question principale** qui est la suivante :

*A partir : (i) des orientations et stratégies politiques ; (ii) des initiatives, approches, expériences et pratiques en agroécologie, identifier les **opportunités**, les **contraintes** et les **défis** pour promouvoir une transition agroécologique.*

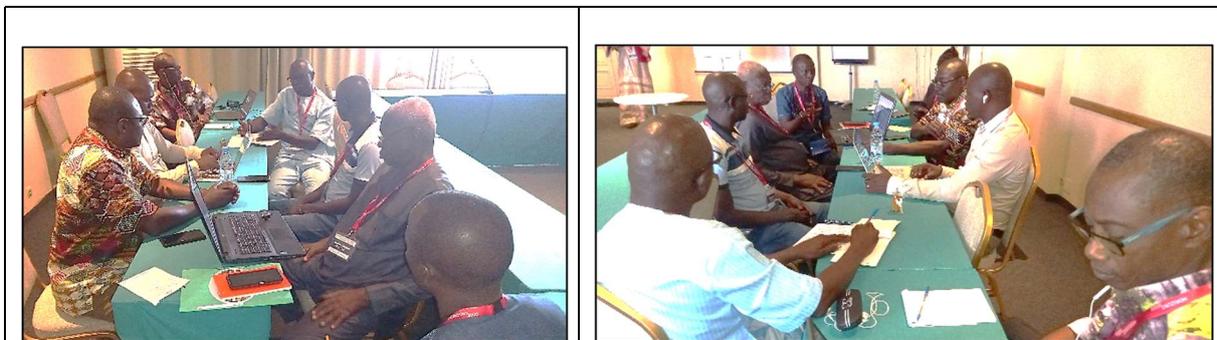


Photo 3 : Vue des travaux de groupe

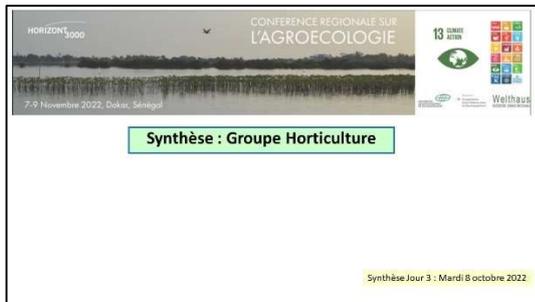


Photo 4 : Vue des travaux de groupe

Les résultats des ateliers

Une synthèse des résultats des quatre groupes a été faite par thématique.

Synthèse Groupe "Horticulture"



Production

Opportunités

- Subvention des intrants bio;
- Prise en compte de plus en plus de l'agroécologie dans les documents stratégiques ;
- Meilleur compétitivité des intrants bio;
- Disponibilité des résultats de la recherche;
- Les savoirs faire des producteurs et productrices sur la pratique organique ;
- Environnement écologique favorable à la production
- Disponibilité des sols dans la zone des niayes
- Prise de conscience agroécologiques des producteurs

Contraintes et défis

- Absence de dispositif de collecte de données agrégées au niveau macro/national
- absence structuration et redynamisation des réseaux
- Faible accessibilité aux semences paysannes (conservation)
- Difficultés d'accès au foncier (accaparement des terres par les agro business, minier et salinisation)
- Rupture de production saisonnière
- Absence de maîtrise des ravageurs et des maladies
- Accès à l'eau productive (d'irrigation)

Transformation

Opportunités liées à la transformation

- Opportunités disponibilité de la matière première ;
- Connaissances des technologies existants ;
- Existence d'une institution de formation ;
- Forte implication des GPF et des jeunes ;
- Ouverture des filières diplômantes en transformation dans les universités ;

Transformation contraintes/défis

- Insuffisance Unité de transformation (accès à l'énergie , accès au financement, Hygiène et qualité ,
- Absence de normalisation des unités et des productions
- insuffisance d'accès et de vulgarisation des résultats de la recherche

Commercialisation

Opportunités liées à la commercialisation ;

- Forte demandes produits agroécologiques;
- Existence d'un système participative de garantie (SPG) pour la certification des produits bio;
- Existence d'un programme de FRA pour tous
- Ouverture des filières diplômante en transformation

contraintes défis commercialisation

- Rupture de production pendant l'hivernage
- Problème stockage et conservation
- Insuffisance de marché de volume
- Cout élevé de la certification par tiers (International)
- Absence d'information sur la normalisation
- Insuffisance des points de vente
- Insuffisance d'information et de communication au label locaux (SPG label bio Sénégal)

Commercialisation

Opportunités liées à la commercialisation ;

- Forte demandes produits agroécologiques;
- Existence d'un système participative de garantie (SPG) pour la certification des produits bio;
- Existence d'un programme de FRA pour tous
- Ouverture des filières diplômante en transformation

contraintes défis commercialisation

- Rupture de production pendant l'hivernage
- Problème stockage et conservation
- Insuffisance de marché de volume
- Cout élevé de la certification par tiers (International)
- Absence d'information sur la normalisation
- Insuffisance des points de vente
- Insuffisance d'information et de communication au label locaux (SPG label bio Sénégal)

Environnement juridique et financier

Opportunités

- PASADE
- Ratification des conventions internationales sur l'environnement
- Fond vert climat
- Existence d'un programme sous régional d'agroécologie dans ARA
- PSE vert
- ;

Contraintes et défis

- Absence d'un cadre juridique et légal qui organise l'agroécologie
- Lourdeur des mécanismes d'accès au fond vert
- Absence d'une stratégie national de promotion de l'agroécologie
- Absence de mesures préventives face à la menace découverte du pétrole

Synthèse Groupe "Grandes cultures"

Synthèse : Groupe Grandes cultures

Synthèse Jour 3 : Mercredi 9 octobre 2022

Production

Opportunités

- Existence d'une population active dans le domaine de l'agriculture
- Existence d'un potentiel foncier
- La disponibilité de terres arables selon les zones agroécologiques
- L'existence de techniques et outils pour restaurer des terres dégradées
- La Possibilité d'utiliser ses propres semences (semences paysannes)
- Un fort potentiel de création de chaînes de valeur à partir de certaines filières
- L'existence des centres d'incubation

Production

Contraintes et défis

- Dégradation des terres
- Agriculture tributaire de la pluviométrie
- Un déficit de communication autour de l'agroécologie sur les grandes cultures
- Faible adoption des pratiques agroécologiques pour les grandes cultures
- Dépendance des grandes cultures à la pluviométrie
- La pression de l'habitat sur les espaces de culture
- La non reconnaissance des semences paysannes par les Etats
- Dégradation des terres arables sur toutes ses formes
- Faible existence de centres d'incubation sur les grandes cultures
- Faible disponibilité de la matière organique

Commercialisation

Opportunités ;

- La promotion du consommé local (produits AE) est une opportunité de marché

Contraintes et défis

Environnement institutionnel, juridique et financier

Opportunités

- Existence d'initiatives communautaires agroécologiques réussies
- Existence de dynamiques organisationnelles endogènes
- Existence de réseaux de promotion de l'AE à plusieurs niveaux (DYTAES, CNABIO)
- Existence d'un réseau sous-régional de promotion des semences paysannes (comité Ouest-africain pour la production de Semences paysannes, la foire de Djimi ...)
- Un environnement institutionnel favorable (volonté politique des Etats)
- Espace sous régional et international favorable à la promotion de l'agroécologie
- Engagement des gouvernements dans la transition agroécologique
- Possibilité d'accès aux crédits
- Présence de beaucoup d'acteurs et de partenaires pour appuyer la transition agroécologique
- Intégration de l'AE dans les curricula de l'enseignement supérieur
- Valorisation des pratiques endogènes par la recherche
- Participation de la recherche dans le domaine de l'agroécologie
- Présence de facteurs énergétiques favorables
- ;

Environnement institutionnel, juridique et financier

Contraintes

- Absence de coordination des acteurs
- Absence de standard et de cadre
- Déphasage des textes d'application des lois sur l'agriculture
- Faible partenariat entre la Recherche et les structures opérationnelles
- Faible niveau de matérialisation des engagements des pouvoirs publics dans la promotion de l'agroécologie
- Faible implication des autorités territoriales dans la dynamique de transition agroécologique
- Déphasage entre les textes d'application et les lois sur l'agriculture
-

Environnement institutionnel, juridique et financier

Défis

- *Mettre en place et la promotion de cadres standards pour l'agroécologie*
- *Développer des stratégies de commercialisation des produits agroécologiques*
- *Mettre en place d'un cadre de coordination représentatif et fonctionnel*
- *Mise à l'échelle des pratiques agroécologiques dans la sous-région*
- *Une agriculture écologique contractuelle (producteur/acheteur)*
- *L'optimisation de la matière organique dans les espaces de production (épandage, zai)*
- *Intégration agriculture/élevage*

Environnement institutionnel, juridique et financier

Défis

- Accroître le financement des intrants agroécologiques
- Améliorer le niveau de matérialisation des engagements des pouvoirs publics dans la promotion de l'agroécologie
- Renforcer l'implication des autorités territoriales dans la dynamique de transition agroécologique
- Renforcer de la collaboration entre les structures de recherche et les structures opérationnelles
- Restaurer les terres
- Renforcer la maîtrise de l'eau
- Renforcer l'intégration agriculture/élevage
- Définir des mécanismes d'accompagnement par les Etats (financements, formation, appui conseil, commercialisation, subventions)
- Le portage des résultats de la recherche par les réseaux (Responsible)
- Poursuivre la mobilisation et la cartographie des acteurs

A la suite de la synthèse des travaux de groupe, un panel a été organisé pour compléter les analyses à partir de quelques expériences d'acteurs de terrain.

2) Panel sur la gestion des ressources naturelle (agro foresterie, RNA et autres pratiques)

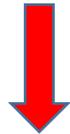
Le panel était composé de quatre personnes ressources qui ont successivement présenté leurs expériences qui ont nourri les échanges pour étayer et enrichir les analyses entamées lors des travaux de groupe.

- Gora Ndiaye (Ferme Kaydara) ;
- Dr Fatou Diouf (Eclasio) ;
- René Sarr (Caritas Kaolack) ;
- Dieudonné Zaongo (Solidar Burkina Faso).

3) Analyse du Système agro écologique au Sénégal

A la suite du panel, une présentation sommaire a été faite sur l'analyse du système agroécologique au Sénégal par Mme Claudia Digruber de HT3000. Elle a abordé l'enjeu de la diversité des acteurs agissant sur la thématique agroécologique et la nécessité de recherche d'un consensus minimal pour impulser des dynamiques constructives au bénéfice de tous les acteurs au niveau national.

Les différentes activités de la session 2 ont permis de recueillir suffisamment d'éléments d'analyse pour pouvoir aller vers un repérage d'innovation et de recherche de consensus entre acteurs afin d'élaborer des éléments d'un mémorandum.



III. SESSION 3. « VERS UNE TRANSITION AGRO ECOLOGIQUE »

Cette session a été marquée par deux temps :

- Une plénière pour repérer les innovations et faire les consensus entre acteurs ;
- Une plénière pour identifier des éléments pour un « mémorandum ».

1) Plénière : repérer les innovations et faire les consensus entre acteurs

Chaque participant a repéré ce qui constitue à ses yeux une innovation importante et l'ensemble des expressions écrites ont été synthétisé pour nourrir l'élaboration du mémorandum. A titre illustratif, voici quelques expressions.



2) Plénière : éléments d'un « mémorandum »

Une synthèse des expressions a été faite sur la base d'échanges entre les participants. Des problématiques ont été identifiées à partir des expériences, acquis, défis et enjeux de pérennisation portant sur l'autonomisation en semences paysannes, le plaidoyer vers les autorités, la transformation des produits agroécologiques et leur mise en marché, les systèmes d'accès au financement pérennes, etc. Un consensus a été négocié entre tous les participants et a constitué les éléments pour l'élaboration du mémorandum.

MEMORANDUM DE LA CONFERENCE

Mémorandum de Dakar (Sénégal)

9 novembre 2022

Nous, participantes et participants à la Conférence régionale sur l'agroécologie, représentants de (trois) pays d'Afrique (Burkina Faso, Togo, Sénégal), en partenariat avec HORIZONT3000, basée à Dakar (Sénégal), nous sommes réunis du 07 au 09 novembre 2022, à Dakar, au Sénégal pour partager, analyser collectivement nos pratiques et expériences ainsi que les éléments de politique de transition agroécologique pour identifier des pistes d'amélioration et des éléments de plaidoyer dans le but de **promouvoir l'agroécologie en tant que réponse aux effets du changement climatique.**

Après avoir échangé et analysé les différentes expériences et éléments de politiques nationales, nous avons fait les constats suivants :

Les bonnes pratiques et opportunités :

- Existence d'initiatives communautaires agroécologiques réussies ;
- Existence de dynamiques organisationnelles endogènes ;
- Existence de centres d'incubation ;
- Existence de réseaux de promotion de l'AE à plusieurs niveaux (DYTAES, CNABIO) ;
- Existence d'un réseau sous régional de promotion des semences paysannes (comité Ouest-africain des Semences paysannes, Foire de Djimini, etc.) ;
- Un environnement institutionnel favorable (volonté politique des Etats) ;
- Une prise en compte de plus en plus de l'agroécologie dans les documents stratégiques ;
- Un engagement des gouvernements dans la transition agroécologique ;
- Existence d'un vaste programme d'installation d'infrastructures de stockage ;
- Une subvention des intrants bio ;
- Espace sous régional et international favorable à la promotion de l'agroécologie.

Les contraintes et défis suivants :

- Un déficit de coordination des acteurs ;
- Une faible implication des autorités territoriales dans la dynamique de transition agroécologique ;
- Des infrastructures de stockage/conditionnement insuffisantes et inadaptées ;
- Une absence de normalisation des unités de production ;
- Une insuffisance d'accès et de vulgarisation des résultats de la recherche ;
- Insuffisance d'information et de communication aux labels locaux (SPG label bio Sénégal)
- Cout élevé de la certification par tiers (international).

Sur la base des **constats** :

Nous, participantes et participants, nous nous engageons à :

- Promouvoir et faire le plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les Plans de développement Locaux et notamment des dotations budgétaires ;
- Favoriser la relation ville-campagne par la valorisation des déchets organiques, et le développement de liens commerciaux ;
- Faire un plaidoyer pour une loi sur l'AE ;
- Faire un plaidoyer à la base avec les autorités locales porté par les DyTAEL ;
- Faire un plaidoyer aux différents maillons de la chaîne de valeur AE ;
- Favoriser l'Agro-transformation et l'accès au FRA ;
- Mettre en place des coopératives sur l'Agroécologie/filières ;
- Viser le marché local pour les produits issus de l'AE et renforcer les réseaux de distribution et les achats institutionnels ;
- Assurer le portage du plaidoyer par les réseaux en synergie, en fonction des maillons (comme DyTAES) ;
- Mettre en place et promouvoir des cadres standards pour l'agroécologie ;
- Travailler avec les acteurs du système éducatif sur la sensibilisation, la formation des jeunes et la transmission intergénérationnelle de connaissances en agroécologie ;
- Définir et mettre en place une stratégie marketing ;
- Faciliter les expérimentations sur l'agro écologie en lien avec la recherche ;
- Redynamiser la transformation des systèmes alimentaires pour favoriser l'agroécologie au niveau des territoires.

Nous recommandons à l'autorité publique :

o Sur les facteurs de production et la production

- Faciliter l'accès sécurisé au foncier, à l'eau productive et aux énergies renouvelables ;
- Reconnaître formellement les semences paysannes (en lien avec le TIRPAA).
- Augmenter les quotas des intrants bio ;

o Sur la commercialisation et la consommation

- Avoir une approche orientée marketing pour la valorisation des produits et une information sur les aspects nutritifs liés à l'agroécologie ;
- Renforcer les infrastructures de conservation ;
- Renforcer les fonds dédiés à l'AE ;
- Intégrer l'agroécologie dans les curricula scolaires ;
- Définir des mécanismes d'accompagnement par les Etats (financements, formation, appui conseil, commercialisation, subventions).

o Sur l'environnement institutionnel et réglementaire

- Réviser le cadre politique et institutionnelle en faveur de la décriminalisation des semences paysannes ;
- Mettre en place un cadre légal et réglementaire favorable à l'agroécologie ;
- Augmenter le % du budget de campagne à l'AE ;
- Lever les contraintes relatives au financement vert avec une assistance technique pour faciliter l'accès aux financements ;
- Renforcer la collaboration entre les structures de recherche et les structures opérationnelles ;
- Renforcer l'implication des autorités territoriales dans la dynamique de transition agroécologique ;
- Faire le lien entre la mise en place des agropoles et l'agroécologie.

CLOTURE OFFICIELLE

La cérémonie de clôture a été présidée par l'autorité administrative représentée par M. Bounama Dièye, Conseiller Technique au Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire (MAERSA).

Elle a surtout été marquée par la lecture du mémorandum devant l'autorité administrative qui a apprécié la richesse de la production et a pris l'engagement de le transmettre aux autorités pour une bonne prise en compte des propositions et recommandations.

Les représentants de HT3000 ont également salué la participation très engagée des divers acteurs présents à la conférence et la présence continue très appréciée des autorités administratives.

Les participants sous-régionaux et nationaux ont remercié HT3000 pour l'organisation de la conférence régionale sur l'agroécologie qui a été très appréciée ainsi que les échanges fructueux.



Photo 5 : Vue du présidium lors de la cérémonie de clôture

ANNEXES

a) HorizonT3000 et ses programmes au Sénégal

CONFERENCE REGIONALE SUR L'AGROECOLOGIE
7-8 Novembre 2022, Dakar, Sénégal

HORIZONT 3000 ORGANISATION AUTRIENNE POUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Senegal HORIZONT 3000

BUREAUX

AMÉRIQUE CENTRALE: Bureau régional: Nicaragua, Directeur: Christiane Kramler, Coordonnateur: L.J., 13 associations techniques, 14 projets de financement, 1,28 millions de fonds de projets (17%)

MONDE ENTIER: Organisation: Vienne, Directeur: Ingrid Ader, Coordonnateur: L.J., 12 associations techniques, 11 projets de financement, 1,41 millions de fonds de projets (17%)

AFRIQUE DE L'EST: Bureau régional: Kenya, Directeur: Lorenz Lindner, Coordonnateur: L.J., 10 associations techniques, 10 projets de financement, 1,06 millions de fonds de projets (14%)

SÉNÉGAL: Bureau de pays: Dakar, Directeur: Ingrid Ader, Coordonnateur: L.J., 11 associations techniques, 11 projets de financement, 1,16 millions de fonds de projets (14%)

MOZAMBIQUE: Bureau de pays: Beira, Directeur: Ingrid Ader, Coordonnateur: L.J., 7 associations techniques, 3 projets de financement, 0,53 millions de fonds de projets (6%)

ARM AUT BRA COL ECU ETH MDA PSE RWA KEN SSD TZA UGA

Senegal HORIZONT 3000

ODD & Secteurs

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Thèmes transversaux:
Égalité de genre & droits des femmes
Protection de l'environnement et climat
Gestion de connaissances

12% Éducation
43% Droits humains et société civile
45% Développement rural et gestion des ressources naturelles

Senegal HORIZONT 3000

La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal Programme Senegal 2019-2022

- Objectif spécifique
- Stratégie d'intervention
- Axes d'intervention
- Bénéficiaires:
 - Directs: environ 100 000 personnes (dont 60 000 femmes)
 - Indirects: environ 400 000 personnes
- Bailleurs de fonds

Senegal HORIZONT 3000

La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal Programme Senegal 2019-2022

- Zones d'interventions et organisations partenaires

Senegal HORIZONT 3000

La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal Programme Senegal 2019-2022 – Résultats

- Résultat attendu 1: Les exploitations familiales produisent suffisamment d'aliments de façon durable

Résultats clés fin 2021

- % des exploitations familiales bénéficiaires ayant augmenté leurs productions agricoles au moins 10%: 60%
- Superficies (ha) mises en valeur en agro écologie: 2.540 ha

Senegal HORIZONT 3000

La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal Programme Senegal 2019-2022

- Résultat attendu 2: Les ménages ont augmenté leurs revenus de façon durable

Résultats clés fin 2021

- Nombre ménages cibles ayant augmenté leurs revenus d'au moins 10%: 5.000
- Nombre de femmes ayant développé des nouvelles initiatives économiques / AGR: 12.000

Senegal HORIZONT 3000

La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal Programme Senegal 2019-2022

- Résultat attendu 3: Les communautés ont augmenté leur résilience face à la dégradation de l'environnement et au changement climatique

Résultats clés fin 2021

- Nombre de plans / bonnes pratiques d'adaptation au CC mis en œuvre: 49
- Superficie restaurées par reboisement, RNA etc. (ha): 621 ha

Senegal HORIZONT 3000

La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal
Programme Senegal 2023-2026

Objectif général

Contribuer, à travers une approche d'égalité de genre, à assurer aux populations sénégalaises une sécurité alimentaire durable et une meilleure résilience face aux chocs à l'horizon 2035

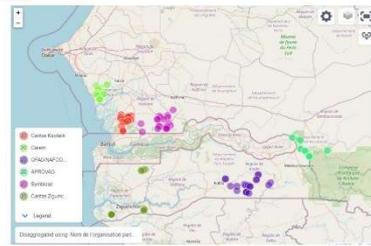
Axes d'intervention

- Augmentation de la production agricole de façon durable
- Entrepreneuriat
- Nutrition
- Gestion des Ressources naturelles face à la dégradation de l'environnement et au CC
- L'apprentissage organisationnel & le partage des connaissances
- Considération de genre, de changement climatique et de nutrition dans la gouvernance locale

Senegal

HORIZONT
3000

Programme Sénégal HORIZONT3000
Etat de lieu en agroécologie 2022



Sénégal

HORIZONT
3000

Programme Sénégal HORIZONT3000
Etat de lieu en agroécologie 2022

Les gaps à combler

- Sur le plan institutionnelle et technique
- Au plan financier à travers l'appui des toutes les initiatives en agroécologie des organisations partenaires

Sénégal

HORIZONT
3000

Merci bien de votre aimable attention!



Sénégal

HORIZONT
3000

b) Les politiques et orientations nationales du Burkina Faso sur l'agroécologie et sa promotion: Quand l'Etat se met à l'écoute la société civile

Secteur de la
 Coopération
 Autrichienne pour
 le Développement

LEED SERVICE
 LICHTENTENHOH
 DE DEVELOPPEMENT

Welthaus
 DIÖZESE GRAZ-SECKAU

HORIZONT
 3000

13
 ANNEES
 D'EXPERIENCE

Logo organisation

LES POLITIQUES ET ORIENTATIONS NATIONALES
 DU BURKINA FASO SUR L'AGROÉCOLOGIE ET SA
 PROMOTION

Auteurs: Philippe
 Yonago
 Email contact:
 philyonago@gmail
 .com

Quand l'Etat se met à l'écoute la société civile

AGROÉCOLOGIE ÉGALE DIVERSITÉ



PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Introduction
- Evolution des politiques et stratégies agro-sylvo-pastorales
- Politiques et orientations stratégiques en AE
- Défis à relever
- Promotion de l'AE
- Conclusion



« C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain » P. Rabhi

INTRODUCTION

Quelle place pour l'AE dans un pays qui s'accommode de la culture cotonnière de rente, sur fond de crise alimentaire chronique ?

DES ÉCOSYSTÈMES DUREMENT ÉPROUVÉS

- Pays sahélien, avec 75% du territoire frappés par la désertification:
 - Sols appauvris sous l'emprise de l'érosion pluviale et éolienne
 - Crise hydraulique aigue
 - Déforestation avancée



UNE ECONOMIE TIRAILLÉE ENTRE PROSPÉRITÉ COTONNIÈRE ET DÉFICIT VIVRIER

- Contribution de l'agriculture: en 2020, l'agriculture a fourni 16% du PIB et occupe 82% de la population active, selon INSD/BF
- Une production vivrière de subsistance dominante: Burkina Faso : 3,3 millions de personnes en insécurité alimentaire aigüe sur 21 millions d'habitants



UNE ECONOMIE TIRAILLÉE ENTRE PROSPÉRITÉ COTONNIÈRE ET DÉFICIT VIVRIER

- Une production cotonnière sur les meilleurs sols:
 - Classée 3eme au rang des producteurs africains
 - Subventionnée en moyens de production bien plus que les cultures vivrières: le gouvernement Burkinabé a signé le 21 février 2018 un accord de subvention avec la Banque Mondiale pour un financement de US\$ 5,85 millions provenant du Partenariat Mondial pour l'Aide Basée sur les Résultats (GPOBA) => irriguer le coton !

(source GPRBA, mai 2018)



EVOLUTION DES POLITIQUES ET STRATÉGIES AGRICOLES

Et si l'on arrêtait de parler à la place du paysan?

A LA QUÊTE DE LA PAROLE QUI TRANSFORME

- ❑ **Années 1960 à 1980 :** approches à caractère dirigiste, techniciste et descendant
- ❑ **Années 1980 à 2000 :** approches participatives; elles côtoient l'émergence d'OSC agroécologiques



ENVIRONNEMENT CADRE EN PLEIN CHANTIER



- ❑ **Cadre organisationnel:**
 - ❑ Existence de pratiques AE paysannes depuis 1960
 - ❑ Emergence de mouvements associatifs à partir de 1980
 - ❑ Entreprises de production/fournisseurs d'équipements agricoles et de bio-intrants
 - ❑ Des réseaux nationaux et internationaux: CNABio et 3AO...
- ❑

ENVIRONNEMENT CADRE EN PLEIN CHANTIER



- ❑ **Cadre juridique:**
 - ❑ Absence de textes législatifs et réglementaires traitant spécifiquement de l'agroécologie
 - ❑ Acquis juridiques intéressants:
 - Loi 014/96/ADP portant réorganisation agraire et foncière
 - Loi 050-2012/CNT portant réglementation des organisations interprofessionnelles des filières ASP, halieutiques et fauniques
 - Loi 070-2015/CNT portant orientation agrosylvopastorale, halieutique et faunique () de 2015
 - Etc.

ENVIRONNEMENT EN PLEIN CHANTIER



- ❑ **Cadre institutionnel**
 - ❑ Porteur principal: ministère en charge de l'agriculture
 - ❑ Porteurs secondaires (ministères de):
 - L'environnement
 - Des ressources animales
 - De l'eau
 - De la recherche scientifique et technologique

POLITIQUES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN AE

- ❑ **Elaboration d'une stratégie AE grâce à l'influence de la société civile**



UNE VISION AE À L'IMAGE DES NORMES UNIVERSELLES



- ❑ **Motrice d'une production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique durable**
- ❑ **Respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs, des valeurs culturelles**
- ❑ **Résiliente face aux changements climatiques**
- ❑ **Productive et compétitive**
- ❑ **Créatrice d'emplois verts décents**
- ❑ **Assurant à tous les Burkinabè un accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive**



UN OBJECTIF: ALLIER INTENSIFICATION ET ÉCOLOGIE

- ❑ **Accroître durablement la productivité de la production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique par l'intensification agroécologique**



DES IMPACTS TYPIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- ❑ **Impact 1 : la résilience des systèmes de production renforcée**
- ❑ **Impact 2 : l'accroissement durable de la production assuré**
- ❑ **Impact 3 : les moyens d'existence et le bien-être social améliorés**

DÉFIS MAJEURS À RELEVER

Agroécologie: ni gigantisme ni uniformisation



DIFFICILE ÉQUILIBRE ENTRE GÉNÉRALISATION ET SPÉCIFICITÉ

- Prise en compte systématique de l'AE dans les politiques et stratégies
- Mise à l'échelle de la pratique AE
- Gouvernance équilibrée: renforcement institutionnel (Etat) et dynamisme organisationnel (OSC)
- Résistance à l'exaltation de la productivité et de la compétitivité

PROMOTION DES PRATIQUES AE

Dis-moi comment tu entretiens ta terre et je te dirai de quoi tu te nourris!



PROMOUVOIR LE FINANCEMENT LOCAL

- Programmes et projets étatiques collaborant avec les opérateurs privés (équipements, intrants, expertises)
- Développement/diffusion de l'innovation par la subvention publique

CONCLUSION

Considérer la stratégie nationale comme un passage et non comme un but!

PASSER D'UNE STRATÉGIE À UNE POLITIQUE

- Co-construction d'une politique AE participative à travers :
 - Une large concertation/consultation
 - Recherche – action multi-acteurs
 - Gestion participative des connaissances
 - Prise en compte effective du genre

CRÉATION DE CONDITIONS POUR LA PROMOTION DE L'AE

- Traitement de la crise foncière en gestation due à l'accaparement des terres
- Réformer le système éducatif: le pari d'une jeunesse éduquer en AE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



c) Les politiques et orientations nationales du Togo en matière d'agroécologie en vue de son développement et de sa promotion

LES POLITIQUES ET ORIENTATIONS NATIONALES DU TOGO EN MATIERE D'AGROECOLOGIE EN VUE DE SON DEVELOPPEMENT ET DE SA PROMOTION

M. BIEGNIEBE L. Djoï-Lah Gréthan,
 Directeur Exécutif de l'ONG RAFA

Adresses:
 Email contact: gsa@antid22@comml.com / gsa@welthaus3.comml.com
 Cel: 00228 90 32 99 83

Plan de la présentation

- Introduction
- Présentation de l'écosystème agricole togolais
- Politiques et orientations nationales du secteur agricole au Togo
- Focus sur la stratégie nationale de développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique au Togo 2021 – 2030
- Partage des pratiques de l'organisation
- Analyse SWOT
- Conclusion

Introduction

L'agriculture constitue une composante essentielle de l'économie togolaise, de par sa contribution à la création de richesse, aux recettes d'exportation, à l'emploi et à la satisfaction des besoins alimentaires des populations. Dans un contexte en perpétuelle augmentation de la demande d'aliments par les populations, un défi immense s'impose : l'intensification durable de la production agricole avec à la clé l'optimisation de la production et la mise à disposition d'aliments de qualité mais surtout, une hausse des rendements.

Au Togo, le niveau de production des cultures connaît des fluctuations au gré du climat, et affiche des niveaux de productivité et de rendement très mitigés. L'état dans cette situation a fait le choix d'évoluer vers des formes d'agriculture plus durables en prônant une approche holistique, intégrant les dimensions environnementale, économique et socio-culturelle.

De ce fait, l'agroécologie et l'agriculture biologique contribuent à renforcer la durabilité de l'économie, en exerçant un impact positif sur l'environnement, la santé et la biodiversité.

Présentation de l'écosystème agricole togolais

- Le secteur agricole est un pilier de l'économie togolaise, occupe 70% de la population active et contribue à 23,5% au PIB

<p>Terre, climat et hydrologie</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Fortes disponibilités en terres: 3,6 millions ha de terres cultivables dont ~45% actuellement exploitées et 1,5 % de forêts □ Sols riches prédisposés aux cultures □ Terres irriguables: 536 800 ha □ Climat tropical propice aux cultures avec une pluviométrie de 1000-1500 mm par an. □ Disponibilité annuelle en eau: 10 milliards m³ d'eau de surface et 5,7 milliards m³ d'eau souterraine 	<p>Filières agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Céréales : maïs, riz, sorgho, sorgho, foin, mil □ Légumineuses et oléagineux : arachide, soya, arachide, sésame, linoléique □ Racines et tubercules : manioc, ignames, patate douce, pomme de terre, taro, etc. □ Fruits : orange, pamplemousse, ananas, citron, goyave, papaye, mangue, mandarine, avocat, banane, etc. □ Produits maraîchers : Tomate, oignon, piment, carotte, patate, chou, etc. □ Filières de viande : volaille, porc, chèvre, bœuf, mouton, etc. □ Filières animales : volaille, porc, chèvre, bœuf, mouton, etc. □ Productions halieutiques : 4 types de pêche (artisanale, sportive, industrielle, commerciale, pisciculture).
---	--

Présentation de l'écosystème agricole togolais

- Le cadre institutionnel est porté par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR) auquel se greffent les différents départements et coordinations de programmes/projets
- Les acteurs du secteur agricole au Togo comprennent outre l'administration, les organisations de la société civile et les organisations paysannes et les coopératives.

Politiques et orientations nationales du secteur agricole au Togo

- Au Togo, nous avons 3 documents de politique et orientations liées au secteur agricole. Il s'agit notamment de:
 - Document de politique agricole pour la période 2016-2030
 - Feuille de route gouvernementale du secteur agricole au Togo 2020 - 2025
 - Stratégie nationale de développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique au Togo 2021-2030
- Il convient de souligner que ces différentes politiques nationales en matière agricole sont en parfaite cohérence et prennent en compte les défis liés au développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique au Togo.

I- Document de politique agricole pour la période 2016-2030

Document de politique agricole pour la période 2016-2030

- La **Vision** portée par la présente politique est de réaliser: «Une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables à l'horizon 2030.»
- L'**objectif global** à atteindre dans ses interactions avec les autres secteurs est de contribuer à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie tout en assurant l'inclusion sociale et le respect de l'environnement.
- La nouvelle politique agricole à l'horizon 2030 se décline en **quatre principaux axes stratégiques** (i) Accroître durablement la production du secteur agricole et sa valorisation ; (ii) Améliorer l'accès aux facteurs de production et moderniser les infrastructures de production ; (iii) Promouvoir l'innovation technologique, la formation professionnelle et assurer la diffusion des meilleures techniques pour accompagner la transformation de l'agriculture ; (iv) Améliorer la gouvernance, le cadre institutionnel et développer des instruments de soutien adaptés à la nouvelle vision

II- Feuille de route gouvernementale du secteur agricole au Togo 2020 - 2025

Feuille de route gouvernementale du secteur agricole au Togo 2020 - 2025

- La **Vision** portée par la feuille de route gouvernementale est de réaliser: « Une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays ».
- **2 principaux objectifs sont visés:** (i) Assurer la sécurité alimentaire au Togo, (ii) Renforcer la transformation agro-industrielle.
- La vision stratégique 2025 pour l'Agriculture togolaise est déclinée en 4 objectifs spécifiques prioritaires:
 - Améliorer la productivité et les rendements agricoles
 - Assurer la sécurité alimentaire au Togo
 - Renforcer les industries de transformation agroalimentaire et encourager l'agriculture à haute valeur ajoutée
 - Améliorer l'accès au financement et l'accès aux marchés aux agriculteurs

III- Stratégie nationale de développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique au Togo 2021-2030

Stratégie nationale de développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique au Togo 2021-2030

- **Vision:** contribuer à une croissance économique inclusive et durable qui positionne le Togo en tant que référence engagé dans la transition agro-écologique et de l'agriculture biologique.
- **Objectif général :** soutenir la transition vers des systèmes de production et de valorisation durables et résilients, créateurs d'emplois, garantissant des meilleures conditions de vie des populations, soutenant une alimentation suffisante, nutritive adaptée aux réalités socio-culturelles et des dynamiques territoriales, et assurant la conservation et la gestion durable des ressources naturelles
- **3 Axes stratégiques:**
 - le renforcement organisationnel, la gouvernance et le pilotage de l'agroécologie et de l'agriculture biologique ;
 - l'amélioration de la productivité, de la production et de la compétitivité ;
 - l'optimisation de la mise en marché.

Cadre politique, stratégique et programmatique

- **Politique environnementale de la CEDEAO de 2008**
- **Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, 2003**
- **Cadre d'orientations stratégiques (COS – 2025) de la CEDEAO**
- **Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)**
- **Programme régional d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRIASAN 2016-2020)**
- **Politique agricole du Togo à l'horizon 2030**
- **Politique nationale de l'environnement au Togo (PNE)**
- **Politique nationale de la gestion des pesticides**
- **Plan national de développement (PND) 2018-2022**
- **Plan national d'action pour l'environnement (PNAE)**
- Le document de stratégie nationale REDD+ validé en 2019 intégrant le Plan de Gestion des Pestes (PGP)

Le cadre juridique

Le Togo a signé et/ou ratifié plusieurs instruments juridiques internationaux, sous régionaux ou nationaux concernés par une agriculture durable biologique. Il s'agit entre autres de :

- **Niveau international:**
 - Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, signée à Alger le 15 septembre 1968. (Entrée en vigueur le 20 décembre 1979 par décret n°80-27 du 26 fév. 1980) ;
 - Décret n°80-26 du 26 février 1980 ordonnant la publication de la Convention phytosanitaire pour l'Afrique signée à Kinshasa le 13 septembre 1967 ;
 - Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), adhésion le 6 janvier 1986 ;
 - Convention sur la diversité biologique (CDB), signée le 12 juin 1992 (ratifié le 4 octobre 1995 et entrée en vigueur le 2 janvier 1996).
- **Niveau sous-régional:**
 - le Règlement n°C/REG.3/05/2008 du 18 mai 2008 portant harmonisation des règles régissant l'homologation des pesticides dans l'espace CEDEAO
 - le règlement C/REG.21/11/10 de novembre 2010 portant harmonisation du cadre structurel et des règles opérationnelles en matière de sécurité sanitaire des aliments, des végétaux et des animaux dans l'espace CEDEAO, etc....
- **Niveau National:**
 - Constitution togolaise du 14 octobre 1992
 - Loi n° 96-007/PR du 3 juillet 1996 relative à la protection des végétaux et ses textes d'application.

Les Acteurs du secteur de l'agro-écologie et l'agriculture biologique

La filière de l'agro-écologie et agriculture biologique est animée au Togo par des acteurs directs (producteurs, commerçants transformateurs et consommateurs) et des acteurs indirects que sont les structures techniques d'accompagnement et d'appui, les fournisseurs d'intrants, les institutions financières et la société civile

Partage des pratiques de RAFIA

Dans le cadre de ses interventions en faveur de la transition Agroécologiques dans la région des Savanes, RAFIA a promu environ une quinzaine de pratiques agroécologiques. Quelques unes de ces pratiques sont présentées dans les diapo suivantes

Zanage participatif:
A partir de cet exercice, les communautés prennent conscience du niveau de dégradation dans leurs villages et entreprennent des actions de restauration partant des zones les plus dégradées vers celles moins dégradées.



Production d'intrants biologiques
Les producteurs ont mis au point la production de 8 intrants biologiques que sont le biofertilisant, le compost organique, le super phosphate, le super phosphate naturel (sans matière étrangère), l'acide (pour le calcaire), le biopesticide naturel à base d'ail, le biopesticide naturel à base de feuille de neem, ainsi que les pesticides naturels à base de feuille de neem.



Aménagements simplifiés berge des cours d'eau, des terres secondées et des bassifonds.
On note:
- Les cordons plantés, bandes enherbées efficaces pour limiter l'érosion des berges des cours d'eau.
- Les cordons plantés et bandes enherbées sur terres secondées pour retenir l'eau, la terre et les intrants apportés dans le sol.
- Les collines dans les bassifonds pour retenir de l'eau et les intrants apportés dans le sol.



Implantation des fosses compostières
Les producteurs sont encouragés à implanter des fosses compostières à domicile. Ces fosses compostières ont un double avantage : 1) fournir du compost pour alimenter les champs, 2) assainir le maison en limitant les déchets accumulés autour des maisons.



Aménagement d'une zone de pâturage
Afin de limiter la fibre d'évaporation des animaux, qui diffusent fortement les juments, réhabilités et les terres, des zones de pâturage ont été aménagées et sécurisées avec du grillage.



Des champs-écoles pour amener les producteurs à adopter les pratiques agroécologiques

Deux parcelles sont mises en comparaison. Une où la production est faite exclusivement avec les intrants organiques produits par les producteurs eux-mêmes et l'autre avec des intrants chimiques. Dans le cas du projet l'on a mis en place des champs-écoles maïs, piment et tomate et niébé.



Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<p>Existence des fournisseurs des intrants biologiques et des initiatives locales de production d'engrais bio</p> <p>Disponibilité de terres</p> <p>Existence de spéculations à développer</p> <p>Existence des acteurs de compétences et de réseaux des centres de formation en agroécologie et d'agriculture biologique dans le pays</p>	<p>Faible maîtrise des itinéraires techniques de production biologique et agro-écologique</p> <p>Ignorance d'encadrement, producteurs ;</p> <p>Insuffisance de centre de formation spécialisé en agro-écologie et en agriculture biologique.</p> <p>Intrants organiques et biologiques peu disponibles, peu connus, chers et peu accessibles.</p> <p>Faible capacité de production à grande échelle des fertilisants organiques</p> <p>Circulation non contrôlée des intrants chimiques sur les marchés et les systèmes de production</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Existence de textes réglementaires (OHADA) et des cadres d'organisation ;</p> <p>Possibilité d'accès aux crédits offerts aux producteurs (MF) ;</p> <p>Existence des structures d'appui et accompagnement ;</p> <p>Valeur politique marquée</p> <p>Cartographie des terres et installation des ZAAP</p> <p>Code foncier et domanial</p> <p>Carte de fertilité des sols</p> <p>Existence de compétence/expertise interne et externe</p>	<p>Importation et subvention sur les intrants chimiques</p> <p>Inefficacité des systèmes de contrôle</p> <p>Porosité des frontières</p> <p>Inégalité foncière ;</p> <p>Aléas climatiques ;</p> <p>Résistance des ravageurs à des produits phytosanitaires biologiques</p> <p>prolifération des produits phytosanitaires non homologués sur les marchés et les systèmes de production</p>

FORCES	FAIBLESSES
<p>Existence de transformateurs et des unités artisanales</p> <p>Existence des produits agroécologiques et bio</p>	<p>Faible organisation de ces acteurs</p> <p>Faible maîtrise des normes de transformation</p> <p>Équipements biologiques peu disponibles et difficilement accessibles.</p> <p>Faible communication sur les normes de qualité et de certification</p> <p>Insuffisance d'unité de transformation des produits biologiques</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Existence des unités de transformation industrielle</p> <p>Existence d'information sur les innovations technologiques</p> <p>Existence de marchés internationaux et en pleine croissance</p> <p>Demande interne en structuration</p> <p>Intégration du mot de la consommation locale</p>	<p>Fortes concurrence des produits bio importés</p>

FORCES	FAIBLESSES
<p>Existence d'un marché potentiel sur le plan local</p> <p>Existence des acteurs (Producteurs, OP/SCOPs, ONG/Associations, institutions publiques et privées, IMV, exportateurs, etc.)</p> <p>Existence des produits certifiés ;</p> <p>Fortes demandes des produits bio</p>	<p>Inexistence de label /et d'un système de certification national SPG adapté au marché local</p> <p>Coût élevé de certification nationale ;</p> <p>Faible accès aux informations sur le marché ;</p> <p>Coût élevé du fret ;</p> <p>Insuffisance de techniques de conditionnement (emballage et étiquetage) ;</p> <p>Absence d'organisation des marchés sur le plan national ;</p> <p>Insuffisance du laboratoire de référence pour la certification dans la sous-région</p> <p>Inexistence d'infrastructures (dockings, transport) adaptées au bio ;</p> <p>Coût élevé des produits biologiques transformés</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Existence des labels et référentiels de certification ;</p> <p>Existence de marchés extérieurs avec des demandes croissantes</p> <p>Création de la ZLECAF</p> <p>existence du processus SPG</p>	<p>Introduction de lots non certifiés à l'appartenance</p> <p>Risque d'embargo sur les produits bio togolais si la traçabilité ne peut pas être garantie.</p>

FORCES	FAIBLESSES
<p>Existence de consommateurs locaux des produits bio/Organisation</p> <p>Processus de labellisation SPG des produits agricoles biologiques en cours pour le développement du marché bio local</p>	<p>Consommateurs peu informés et sensibilisés.</p> <p>Dynamique encore faible du processus SPG au logo ;</p> <p>Manque de traçabilité des produits bio</p> <p>Manque de soutien au consommateur</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Nombre croissant de consommateurs</p> <p>Politique publique orientée vers la consommation locale ;</p> <p>Institutionnalisation du mot de consommer local, création des rayons pour les produits locaux dans les grandes surfaces de commercialisation</p>	<p>Méfiance du fait de l'absence d'un label crédible</p>

FORCES	FAIBLESSES
<p>Engagement du gouvernement vers la conversion quasi totale de l'agriculture togolaise</p> <p>Existence des organisations (producteurs, transformateurs, exportateurs).</p> <p>Maîtrise des bonnes pratiques par certains acteurs du bio</p> <p>Adhésion de toutes les parties prenantes.</p> <p>Engouement des acteurs</p> <p>Existence des pratiques agro-écologiques endogènes applicables à l'agriculture biologique</p>	<p>Faible structuration des filières bio ;</p> <p>Méconnaissance locale des prix du marché international bio.</p> <p>Subventions des engrais synthétiques ;</p> <p>Faible implication des structures de recherche dans l'agriculture bio ;</p> <p>Inexistence d'un label national bio utilisable par les SPG ;</p> <p>Absence de modules de formation (curriculum) en bio au niveau national dans les centres publics de formation agricole.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Politique publique orientée aujourd'hui vers l'agriculture biologique et l'agroécologie</p> <p>Existence des intrants bio importés sur les marchés</p> <p>Mise en œuvre du SPG pour le développement du marché local.</p>	<p>Manque de mesures de soutien à la consommation</p>

Perspectives d'innovation

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets en lien avec son plan stratégique, RAFA envisage en termes de perspectives de :

- Elaborer un guide de mise en place et de gestion d'un système participatif de garantie (SPG) des produits locaux sains et le renforcement de capacités des acteurs sur les systèmes alimentaires durables,
- Stimuler l'émergence des clubs de producteurs et de consommateurs de produits sains et appuyer les mécanismes participatifs de concertation des acteurs locaux autour des enjeux de la sécurité sanitaire des aliments dans le contexte de la région des Savanes,
- Appuyer l'organisation des réunions de concertation des acteurs pour la mise en place, le pilotage et le suivi-évaluation du système participatif de garantie (SPG) des produits locaux sains,

- ❑ Expérimenter l'outil TAPE de la FAO pour la réalisation des diagnostics agraires des exploitations des producteurs agroécologiques
- ❑ Réaliser les diagnostics environnementaux et prendre les engagements autodéterminés des bénéficiaires en application de l'OIE
- ❑ Promouvoir les pratiques agroécologiques et appuyer techniquement les exploitants/entrepreneurs agricoles modèles dans le respect des cahiers de charges définis par le SPG pour certification locale des produits sains
- ❑ Accroître la visibilité du point de vente des produits agroécologiques à travers l'organisation d'une foire agroécologique et du 'concours du meilleur agroécologue'
- ❑ Réaliser et vulgariser les résultats de l'étude de l'efficacité des pesticides naturels sur les cultures maraîchères en collaboration avec l'Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé

Conclusion

- ❑ La transition vers l'AE s'impose de nos jours comme une condition incontournable pour garantir la souveraineté alimentaire durable et d'ailleurs cet enjeu figure haut dans l'agenda mondial et s'inscrit dans une approche systémique pour relever les défis. En effet la transition agroécologique peut contribuer à l'atteinte des ODD notamment à travers les aspects ci-dessous :
 - ❑ Faim « zéro » (ODD N°2) ;
 - ❑ Bonne santé et bien-être (ODD N°3) ;
 - ❑ Consommation et production responsables (ODD N°12) ;
 - ❑ Lutte contre les changements climatiques (ODD N°13)

Pour soutenir cette transition agroécologiques, les Etats doivent mettre en place des politiques visant l'internalisation des pratiques AE dans le fonctionnement des systèmes agraires. Ceci implique une série d'actions incitatives notamment la mise en œuvre de mécanismes légaux innovants de gestion de la question foncière, l'investissement structurant en faveur de l'AE, la mobilisation des acteurs de l'AE ainsi que des PTF pour une synergie d'action.

Les organisations internationales, sous régionales ainsi que la société civile devront jouer leur rôle d'influence des politiques publiques en faveur de la transition vers l'AE. Pour ce faire elles seront amenées à capitaliser les expériences, tirer des leçons et ajuster leurs interventions pour une réponse adéquate.

d) Politiques et Stratégies sur l'Agroécologie au Sénégal

Politiques et Stratégies sur l'Agroécologie au Sénégal

Bounama DIEYE, Conseiller Technique au MAERSA
bounama1968@gmail.com Tel : 76 134 8383 et 77 531 93 62

Quelques questions posées par les organisateurs

1. Quelles sont les défis qui mobilisent le Sénégal dans le domaine de l'Agroécologie ?
2. Quelles sont les orientations de l'Etat du Sénégal en matière de Transition écologique ?
3. Quelles sont les mesures prises par l'Etat pour implanter l'Agroécologie au Sénégal ?
4. Quelles sont les leçons et les perspectives notamment dans un contexte de transition écologique ?

Quelques informations sur l'Agroécologie

- L'**Agroécologie** est apparue dans la littérature scientifique dès les années 1920 ;
- La FAO a défini et classé l'**Agroécologie** de par ses procédés, ses méthodes, ses itinéraires et autres caractéristiques distinctifs ;
- L'**Agroécologie** est un levier puissant pour rendre plus durables l'agriculture et l'alimentation (Schutjer) ;
- L'**Agroécologie** consiste à s'inspirer du fonctionnement des écosystèmes de manière à optimiser les interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement ;
- L'**Agroécologie** vise à transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires pour s'attaquer aux causes profondes de la faim, de la pauvreté, des inégalités et des problèmes environnementaux
- L'**Agroécologie** permet aux familles de dégager des revenus par actif familial deux à quatre fois supérieurs à ceux des autres familles, pour un niveau de surface équivalent.

Quelques informations sur l'Agroécologie

- L'**Agroécologie** vise à améliorer conjointement la santé des hommes, des animaux, des plantes, de l'environnement et des territoires
- Les innovations **agroécologiques** se fondent sur la production conjointe de connaissances, en associant la science et les savoirs traditionnels, concrets et locaux des producteurs
- L'**Agroécologie** donne aux producteurs et aux populations les moyens d'être des acteurs clés du changement
- L'**Agroécologie** a été traduite en politique publique par des pays comme la France (projet agroécologique pour la France, 2012)
- En Afrique subsaharienne, de nombreuses études de cas prouvent que l'**Agroécologie** peut contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en restaurant les ressources, les services écosystémiques et la biodiversité
- L'**Agroécologie** met l'accent sur les valeurs humaines et sociales comme la dignité, l'équité, l'inclusion et la justice.

Quatre décennies d'expérimentation de l'Agroécologie au Sénégal

Dans les années 1980, des réglementations environnementales et des institutions ont cherché à lutter contre la dégradation des ressources causée par la « Grande Sécheresse » (1968 à 1972).

En 1981, le Code forestier et le Code de l'eau ont été instaurés

A partir de 1983, le Code de l'Environnement a instauré des règles pour la gestion et la préservation de l'environnement

En 1998, le Plan d'Action National contre la désertification a été lancé pour impulser une gestion durable des eaux, des terres et des infrastructures hydroagricoles.

En 1986, le Centre de Suivi Ecologique (CSE) a été créé avec pour mission d'effectuer des veilles environnementales et climatiques

De 1992 à 2006, des lois environnementales et des plans d'actions nationaux ont été mis en place à la suite du Sommet de la Terre de Rio.

En 1997, le Plan National pour l'Environnement (PNAE) a encouragé le reboisement et la préservation des zones classées (parcs, réserves, forêts)

A partir de 1996, le Code de l'environnement a transféré les compétences de gestion des ressources naturelles et de l'environnement aux collectivités locales

Quatre décennies d'expérimentation de l'Agroécologie au Sénégal

En 2004, la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) a encouragé la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles à travers l'amélioration de la fertilité des sols, la maîtrise de l'eau, la diversification des cultures et la formation des ruraux

A partir de 2013, le PSE est élaboré et mis en œuvre

Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)

En 2015, le Gouvernement du Sénégal a adopté la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)

Acte III de la décentralisation en 2014 qui instaure une territorialisation des politiques publiques ainsi qu'un renforcement de la gouvernance décentralisée

Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN).

En septembre 2015, le Sénégal a adopté, conjointement avec la communauté internationale, l'agenda 2030 « Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 » et ses 17 ODD. ODD 1, ODD 2, ODD 11 Villes et Communautés durables ; ODD 12 : Consommations et Production durable ODD 13 Changement climatique, ODD 15 Forêts

En 2015, le Cadre National d'Investissement Stratégique pour la Gestion Durable des Terres (CNIS/GDT) est élaboré en vue d'inverser la tendance à la dégradation des terres à l'horizon 2026.

Quatre décennies d'expérimentation de l'Agroécologie au Sénégal

De nombreuses institutions de recherche (CIRAD, ISRA, IRD, UCAD, LMI, IE Sol, etc.) ont investi la question de l'agroécologie

De nombreux ONG, OCB s'activent

Les PTFs financent les projets d'agroécologie

La Société civile agricole plaide pour le soutien de l'Agroécologie

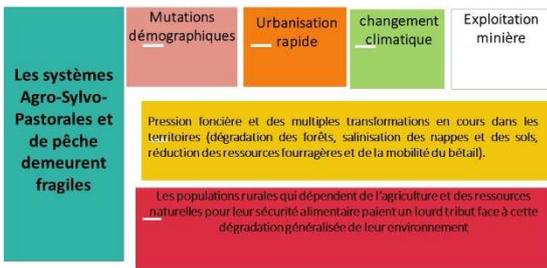
Plusieurs projets d'agroécologie mis en œuvre

Forte

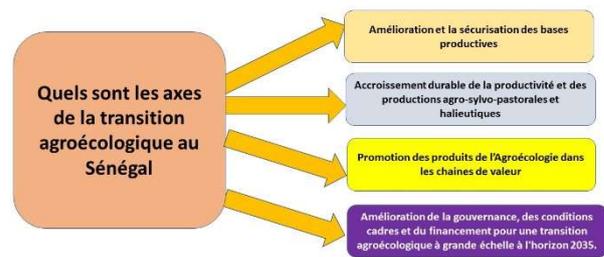
Malgré ces efforts et initiatives, quels sont les défis factuels de l'agriculture Sénégalaise

- Protéger et développer l'agriculture familiale
- Garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire
- Améliorer l'accès à la terre pour les exploitations familiales
- Faire de l'agriculture une source d'emploi attractifs pour les jeunes
- Mieux valoriser les produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques
- Protéger les ressources en eau productive
- Protéger et restaurer les terres Gérer durablement les ressources forestières
- Sécuriser l'accès aux ressources agrosylvopastorales
- Gérer durablement les ressources agrosylvopastorales
- Protéger et valoriser l'agro-biodiversité locale
- Rendre l'agriculture sénégalaise résiliente face au changement climatique
- Reconstruire les synergies agriculture-élevage
- Réduire la dépendance aux pesticides et aux engrais minéraux
- Promouvoir une consommation durable

Quel est le problème? Pourquoi la transition agroécologique?



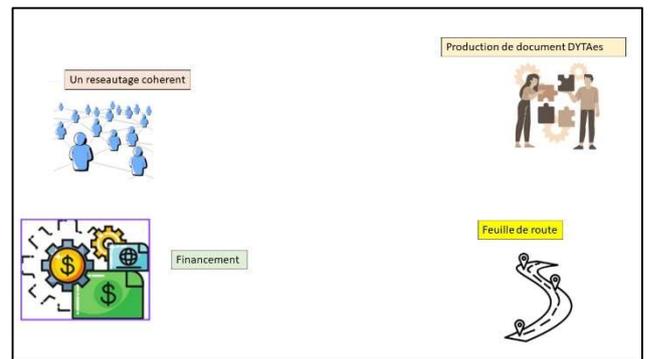
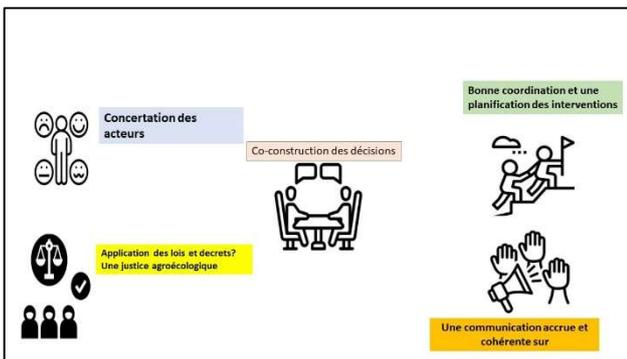
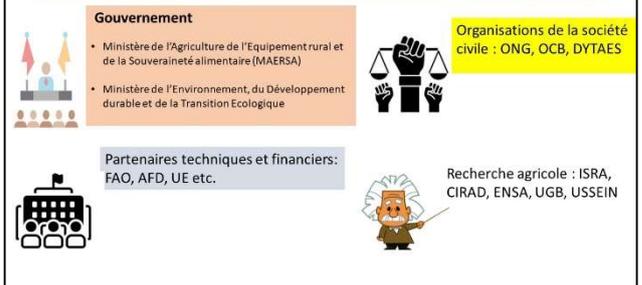
LA TRANSITION ECOLOGIQUE UN PROCESSUS HOLISTIQUE



Volonté politique claire et affichée



Le nouveau gouvernement se veut agroécologique et durable et sollicite l'implication active de tous les acteurs

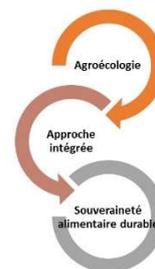


Conclusions générales

Co-construction du Plan d'Action National de la DNUAF



Principal défi



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

e) Association culturale céréale et légumineuse : Cas du Mil-Niébé





Auteurs: Symbiose
 Email: contact_symbiose@orange.sn

TITRE DE LA COMMUNICATION

Association culturale céréale et légumineuse: Cas du Mil-Niébé

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Plan de la présentation

- Introduction
- Présentation de l'écosystème agricole
- Partage des pratiques de l'organisation
- Analyse SWOT
- Perspectives d'innovation
- Conclusion

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Introduction

- Situation pédo-climatique contrastée
- Mauvaises pratiques agricoles
- Urbanisation galopante

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

- Transition épidémiologique en lien avec l'alimentation
- Association culturale légumineuse-légumineuse promue par les exploitations familiales
- Beaucoup d'études sur les associations culturales céréale-légumineuse menées en conditions d'agriculture conventionnelle

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Présentation de l'écosystème agricole

1. Caractéristiques climatiques

- Nioro du Rip dispose d'un climat du type soudano-sahélien avec une saison sèche d'octobre à juin
- les précipitations les plus importantes de l'année avec une moyenne de 678.5 mm.

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

2. Caractéristiques climatiques

- Température moyenne maximale au mois de Mai: 39°C
- Température moyenne minimale au mois de Janvier: 18°C

3. Caractéristiques des sols

- Sols sableux ou sablo-limoneux(-10% argile)/dior
- Sol sablo-limoneux (+ 10% argile) et limon très sableux (-15% argile) /dior deck
- Sols limon-sableux (+15% argile) et limon/ deck-dior
- Sol limono-argilo-sableux et argilo-sableux/deck
- Sols Limono-argileux/deck bane
- Sols argilo-limoneux et argileux/ bane
- Sols cuirassés/xér

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

4. Hydrographie

- les nappes souterraines situées des profondeurs de 30 à 400m
- Le réseau hydrographique constitué du Grand Baobolong, du Petit Baobalong et du miniminiyang (Koutango)
- Présence de quelques mares temporaires ou bas-fonds alimentés par les précipitations

5. Végétation

- Dominance arbustive et arborée
- Présence de 4 forêts classées marquées par une forte dégradation de leur biodiversité: Pandé Ablaye Diop, Mamby toucouleur, Ndayene Sabakh, Saboya

6. Agriculture

- Maraîchage Grandes cultures

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Partage des pratiques de l'organisation

- Constats sur la pauvreté des types de compost expérimentés sur la monoculture des céréales en phase 1 PRAA
- Etude de caractérisation des sols avec l'INP
- Le recours aux légumineuses

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Elaboration de protocole de recherche entre chercheurs/équipe de Symbiose/ Exploitation familiale

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Délimitation et Préparation du sol

Semis du mil
 Semis du niébé 15 à 20 Jours après le semis du mil
 Entretien culturale et apport d'engrais

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Analyse SWOT

1. Forces

- Déroulement de l'expérimentation dans des conditions naturelles
- Forte adhésion de la population
- Diversité des terres
- Usage de résidus battus et déchets alimentaires pour le compost (Bokashi)
- technologie innovante dans la zone, simple et replicable

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

2. Faiblesses

- Espaces d'expérimentation non protégés
- Acceptation sociale de l'association culturale céréale-légumineuse

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

3. Opportunités

- Valorisation de la culture du niébé dans le sud du bassin arachidier
- Réduction de la dépendance de l'agriculture aux engrais azotés
- Réduction de maladies sur les céréales et des adventices
- Atténuation du phénomène des changements climatiques
- Restaurer la fertilité du sol

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

4. Menaces

- Manque de communication entre les intervenants dans la zone

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Perspectives d'innovation

- Valorisation des résultats par le réseau en agro-écologie des partenaires du Programme H3000 Sénégal avec les instituts de recherches et universités
- Mise à l'échelle de l'association culturale

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

Conclusion

- Pratique agro-écologique efficace pour s'adapter aux changements climatiques
- Pas/Peu de compétition sur les ressources trophiques (minérales et lumineuse)
- Pratique ne nécessitant pas de cout/agriculture conventionnelle

Conférence en Agro-écologie: Dakar du 07 au 09 Nov. 2022

f) Grandes cultures en agroécologie au Burkina Faso : Bonnes pratiques -experiences et leçons apprises



APN-Sahel
Association pour la Protection de la Nature au Sahel
Environnement – Agriculture Durable – Développement Communautaire



GRANDES CULTURES EN AGRO-ÉCOLOGIE AU BURKINA FASO

BONNES PRATIQUES -EXPERIENCES ET LEÇONS APPRISSES

Présenté par Y Richard MINOUGOU

PLAN DE PRESENTATION

INTRODUCTION

I. PRÉSENTATION DE L'ÉCOSYSTÈME AGRICOLE AU BURKINA FASO

II. PARTAGE DES BONNES PRATIQUES DE APN-SAHEL

2.1. Les bonnes pratiques pour lutter contre l'érosion des terres et la gestion de l'eau

2.2. Les bonnes pratiques pour améliorer la fertilité des terres

2.3. Le contrôle écologique des ravageurs des cultures

III. ANALYSE SWOT DES EXPÉRIENCES

IV. LES PERSPECTIVES D'INOVATION

CONCLUSION



INTRODUCTION

Au Burkina Faso, l'agriculture constitue une composante importante de l'économie du Burkina Faso. Il contribue pour 35 % au produit intérieur brut (PIB) du pays et emploie environ 82 % de la population active. Elle est dominée par les grandes cultures que sont :

- les céréales composées de sorgho, mil, maïs, niébé et riz qui constituent également les principales cultures vivrières ;
- le coton, principale culture de rente, et par l'élevage ;
- L'arboriculture et le maraîchage occupent aussi une place non négligeable.

En termes statistiques, ces grandes cultures occupent 5,7 millions d'ha (avant l'avènement de l'insécurité) et emploient environ 82% de la population agricole.



INTRODUCTION
(suite)

Elle est très majoritairement de type familial et constituée de plus de 900 000 exploitations variant entre 0,5 à 5 ha, soit 72 % du total des exploitations.

Elle est de type pluvial rythmée par l'alternance de la saison sèche (novembre à avril en moyenne) et de la saison des pluies (juin à septembre en moyenne), les mois de mai et octobre étant des mois de transition.

La durée de chacune de ces périodes varie selon les zones, la durée de la saison sèche augmentant lorsqu'on remonte vers la zone sahélienne du nord. Les surfaces irriguées sont faibles avec à peine 46 000 ha de périmètres irrigués et 37 500 ha de bas-fonds, très en deçà des potentialités

Malgré les progrès réalisés au cours de ces dernières années, l'agriculture souffre d'une faible productivité en raison de plusieurs facteurs défavorables dont les principales causes sont d'ordre climatique et anthropique.



I. PRÉSENTATION DE L'ÉCOSYSTÈME AGRICOLE AU BURKINA FASO

► Tout comme les pays d'Afrique subsaharienne, l'écosystème agricole du Burkina Faso est affecté par le phénomène de dégradation des ressources naturelles (eau, terres agricoles, végétation etc.). Cette dégradation est essentiellement due à :

- 1. la croissance continue et rapide de la population dont les besoins sont de plus en plus grandissants avec des pratiques inadaptées;
- 2. l'action climatique due aux vents violents de transition de saison et les fortes pluies qui entraînent un fort écoulement des eaux de surface;
- 3. les pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement aujourd'hui constatées dans l'agriculture conventionnelle qui utilise abusivement les engrais chimiques, les pesticides, les herbicides etc. ;

Face à ce phénomène, la diffusion de plusieurs pratiques agricoles à principe agro-écologique est réalisée en fonction des zones climatiques du Burkina. Ainsi les outils dominants de diffusion ou de vulgarisation de ces pratiques agricoles sont : (i) les champs-écoles, (ii) les parcelles de démonstration, (iii) les boîtes à images.



II. PARTAGE DES PRATIQUES VULGARISEES PAR APN-SAHEL

Quatre (4) axes d'intervention guident ses actions de APN-Sahel sur le terrain. Il agit de :

- l'augmentation de la sécurité alimentaire et semencière;
- la réhabilitation des terres dégradées et la gestion des ressources naturelles;
- La croissance économique durable;
- L'intégration verticale des innovations

L'objectif principal poursuivi est d'appuyer les producteurs agricoles à développer, à adapter et à vulgariser un certain nombre de technologies et de bonnes pratiques. Ces pratiques ont permis de :

- lutter contre l'érosion des terres et assurer une meilleure gestion de l'eau ;
- améliorer la fertilité des terres ;
- promouvoir l'agroforesterie;
- assurer le contrôle écologique des ravageurs des cultures



2.1. Les bonnes pratiques: lutte contre l'érosion des terres/gestion de l'eau

2.1.1. Les cordons pierreux



Le principe est l'utilisation des moellons (grosses pierres) et les aligner suivant les courbes de niveau de la superficie de la terre à exploiter en tenant compte du sens d'écoulement des eaux.

2.1.2. Digos et/ou diguettes filtrantes



Il s'agit d'ouvrages mécaniques constitués de pierres libres ou de gabions construits à l'opposé d'une ravine.



2.1.3. Les Demi-lunes



C'est une pratique qui consiste à réaliser des cuvettes en forme de demi-cercles selon les courbes de niveau, perpendiculaires au sens d'écoulement pour récupérer les eaux de pluies et les concentrer à des endroits où l'on souhaite réaliser la plantation.



2.1.4. Zaï (manuel ou mécanique)



C'est un travail manuel qui consiste à creuser des petits trous sur des terres dégradées et qui permet de piéger l'eau et la terre de ruissellement créant ainsi des conditions favorables au semis.



2.1.5. Le paillage



Consiste à épandre les tiges de mil, de sorgho, etc., sur le champ après la récolte et à les laisser pourrir.

C'est une pratique rencontrée dans toutes les régions et sur tous les types de terrain.

2.1.6. Bandes enherbées



La pratique consiste à l'utilisation des barrières biologiques constituées d'herbacées, installées dans les champs selon les courbes de niveaux



2.1.7. Le labour à plat



Pratiqué dans toutes les régions du pays sauf le sahel, il a pour principe de briser la croûte du sol pour améliorer sa structure.



2.1.8. Le Sous-solage



Pratiquée essentiellement sur les terres dégradées dans la partie nord, centre-est et au sahel, le sous-solage a pour principe de casser la couche superficielle d'un sol colmaté



2.1.9. Aménagement de bas-fonds



Face à la forte dégradation des terres hautes, l'aménagement des bas-fonds est apparu comme une solution au problème de réduction des terres cultivables, (riz, maïs, sorgho)



2.1.10. Bassins de collecte d'eau de ruissellement



C'est une pratique qui consiste à stocker les eaux de ruissellement à des fins utiles pour le producteur pendant les périodes de sécheresse



2.1.11. Les Brise-vent et les haies vives

Brise vent et haies vives à l'aide d'Eucalyptus dans la région du Plateau central



Les brise-vents et les haies vives sont des structures linéaires, composées d'espèces ligneuses installées de manière à protéger les zones cultivées contre l'érosion hydrique et éolienne.

Toutes ces 11 pratiques ont pour objectifs majeurs :

- D'Assurer une bonne dissipation et une meilleure répartition des eaux de ruissellement ;
- D'Améliorer l'infiltration des eaux de pluies dans le sol ;
- De Conserver la fertilité des sols en limitant l'érosion des hautes terres ;
- D'Augmenter les superficies cultivables par la récupération des terres dénudées



2.2. Les bonnes pratiques pour améliorer la fertilité des terres

2.2.1. Le Compostage



Le compostage a pour principe de fermenter les matières organiques d'origine végétale et animale pendant une certaine période afin de les épandre sur le champ. C'est une technique pratiquée dans les différentes régions du Burkina Faso.

Les objectifs poursuivis sont surtout de :

- amender les sols en apportant la matière organique ;
- Améliorer la fertilité des sols en permettant un meilleur enracinement et une bonne absorption des éléments nutritifs ;
- Augmenter les rendements et superficies cultivées.



2.3. Le contrôle écologique des ravageurs des cultures

2.3.1. Traitement phytosanitaire naturel

Photo n°26 et 27 : Traitement des champs avec des produits naturels



C'est une pratique qui consiste à préparer les produits phytosanitaires à base de plantes (neem) et de minéraux pour le traitement des cultures. Ce sont des produits à (i) effet fongicide, (ii) insecticide, (iii) insectifuge et bactéricide préventif. C'est une pratique pratiquée et vulgarisée par les acteurs travaillant pour la promotion de l'agro-écologie.



III. ANALYSE SWOT DES EXPÉRIENCES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Les pratiques sont d'origine paysanne - L'expertise locale est disponible - Elles sont adaptables suivant les réalités agro climatiques et culturelles des régions - La main d'œuvre est locale/familiale - Elles sont durables en général - Elles peuvent être améliorées - Les communautés partenaires sont organisées en coopératives (production, transformation, commercialisation) et constituent des relais pour la vulgarisation sur la base des acquis 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible résistances aux aléas climatiques (inondations) - Besoin d'une main d'œuvre importante - Pénibilité du travail - Non disponibilité d'intrants bio en quantité suffisante pour répondre aux besoins - La forte concurrence entre les hommes et les animaux sur les champs limite la disponibilité de la biomasse



III. ANALYSE SWOT DES EXPÉRIENCES

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Les connaissances endogènes développées avec la longue pratique sur le terrain sont un support pour la vulgarisation des pratiques -Les résultats probants obtenus sur le terrain constituent des évidences sur l'efficacité des pratiques en agroécologie -Les bio-intrants connaissent un essor certain par rapport aux engrais minéraux/marché potentiel -Les produits issus de l'agroécologie sont de plus en plus demandés sur le marché/valorisation Les autorités locales sont sensibles: l'emploi des jeunes/formation et AGR 	<ul style="list-style-type: none"> -L'insécurité foncière dans les zones d'intervention peut mettre à mal tous ces efforts -L'insécurité limite les mouvements des populations: production/collectif/ /formations/marchés et foires locales -L'accaparement des terres agricoles met en danger l'agriculture familiale et les systèmes semenciers paysans -L'influence très forte et persistante des engrais chimiques et des herbicides beaucoup sur les producteurs

IV. LES PERSPECTIVES D'INOVATION

- Au regard des résultats obtenus avec les différentes pratiques d'une part, et des conséquences de plus en plus grandissantes et visibles de l'agriculture conventionnelle d'autre part, les acteurs avertis que sont les ONGs, les Associations, les Organisations de producteurs portent un grand intérêt pour la promotion de ces pratiques agro-écologiques
- Ils ont fait naître un mouvement agro-écologique au Burkina Faso qui laisse voir aujourd'hui de belles perspectives. Ainsi les actions de plaidoyer portées par les acteurs (COASP, CCAE, CNABio) semblent avoir un écho favorable pour la prise en compte de l'agro-écologie dans les politiques de développement agricole du pays.
- Ainsi, l'Etat burkinabè à travers les ministères en charge du développement rural accorde aujourd'hui du crédit en prenant en compte l'agro-écologie dans les politiques de développement actuelle.



➢ Et cela est aujourd'hui constaté à travers :

- la désignation d'un point focal de l'agro-écologie au Ministère en charge de l'agriculture;
- la prise en compte de l'agro-écologie dans les politiques et dans l'élaboration des programmes de développement;
- la prise de textes pour la promotion de l'agro-écologie au Burkina Faso;
- la création de la CONGREP qui prend en compte les pratiques agroécologiques dans ses missions de gestion des ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation au Burkina Faso.

CONCLUSION

- En conclusion, nous pouvons dire sans se tromper que les nombreuses pratiques à principe agro-écologique sont aujourd'hui, d'actualité et plus pratiquées pour la réussite des grandes cultures. Elles sont expérimentées, développées et vulgarisées par APN-Sahel en collaboration de ses partenaires et beaucoup d'autres acteurs tels les projets/programmes, les ONG, les Associations à travers le pays.
- Il est donc important et souhaité par nous, acteurs de terrain, que l'Etat prenne une loi en faveur de l'agro-écologie et développe davantage de politiques et programmes pour faire de l'Agro-écologie un réel facteur de développement agro-sylvo-pastoral et halieutique, toute chose qui permettra une bonne gestion de notre environnement et une alimentation beaucoup plus saine de nos populations.

g) Agroécologie, porteur de développement socioéconomique des ménages : Cas de la culture Agroécologique de la menthe à Touba Mouride

Agroécologie, porteur de développement socioéconomique des ménages :

Cas de la culture Agroécologique de la menthe à Touba Mouride

Auteur : Danilo FAYE

Plan de la présentation

- Introduction
- Présentation de l'écosystème agricole
- Partage des pratiques de l'organisation
- Analyse SWOT
- Perspectives d'innovation
- Conclusion

Introduction

La menthe (*Mentha spicata*), cette herbe verte aromatique, vendue au Sénégal en petit tas de 50 Fcfa, 100 Fcfa, porteur de développement ???

Cette interrogation, chacun peut légitimement se la poser, au regard du faible unitaire généralement procuré.

Introduction

Bien sûr que la menthe, produite en agroécologie, est facteur de développement socioéconomique et de bien être.

Cette pratique agroécologique permet aujourd'hui de vivre décemment, dans une zone où sévit traditionnellement l'insécurité alimentaire.

Introduction

En permettant une contribution significative à la prise en charges de besoins prioritaires du ménage

DIAGRAMME DE L'UTILISATION DES RECETTES MARCHÉRIÈRES

Poste de dépenses	Montant en Fcfa
Éducation	10,58
Énergie	2,49
Alimentaire	10,50
Santé	5,77
Transport	0,84
Équipement de ménage	9,41
Économiques	0,02
Autres	5,28

Comment est – on arrivé à atteindre cet objectif ? Le process !

Présentation de l'écosystème agricole

Aménagement :

- Sécurisation de l'espace de production
- Haies vives, brise vent et arbres fertilitaires

Présentation de l'écosystème agricole

Facteurs de production :

- Eau productive en bonne qualité et en quantité suffisante,
- Sol argilo-sableux est adapté à la culture,

Présentation de l'écosystème agricole

- Boutures de plusieurs variétés de menthe (au moins sept) et autres espèces
- Infrastructures (bacs) de compostage

Présentation de l'écosystème agricole

- Capacités techniques des productrices renforcées (formation in situ).
- Réseautage



Partage des pratiques Agricoles

- Boutures de menthe sont plantées 03 jrs avant l'amendement avec compost ;
- Choix des boutures, porté sur les jeunes plantes ayant vécu moins d'une année ;
- Ecartements entres lignes 20 cm, sur la ligne 20 – 30 cm, en fonction des variétés.



Partage des pratiques Agricoles

- Plus il y'a d'espaces entres les plants, plus le développement foliaire est remarquable d'où l'augmentation des quantités récoltées.
- Le binage, paillage et le tuteurage sont de mise.
- La récolte des feuilles se fait à la maturité des plants, elle arrive au bout d'un mois après la plantation.

Partage des pratiques Agricoles

- Récolte faite à la lame et minutieusement pour éviter de causer des dégâts à la tige;
- La récolte sur un plant se fait tous les 15 jours, pour procéder à plusieurs récoltes hebdomadaires, planter de manière échelonnée.
- Des produits de traitements naturels à base de plantes sont utilisés

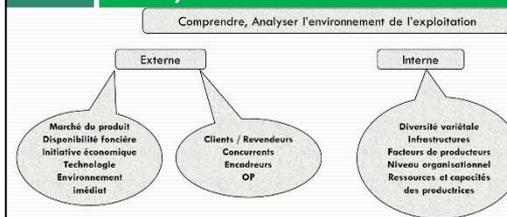


Partage des pratiques Agricoles

- Les mêmes plants peuvent être récoltés durant une année ;
- Au bout d'une année, dessoucher les racines, remuer le sol et de replanter de jeunes boutures.
- Production / femmes : 200 bassines de menthe qui procure en moyenne 500 000 - 600 000 FCFA en une année



Analyse SWOT : Méthodologie



Analyse SWOT : Résultats

FORCES :

- Le coût de production de la menthe est très faible, d'où sa rentabilité ;
- La menthe de Touba Mouride est reconnue par sa qualité (forte odeur et économie dans l'utilisation) ;
- La menthe issue de la production Agroécologique a un meilleur goût et se conserve plus longtemps ;
- Les échanges dans les techniques et bonnes pratiques de production au sein du groupement

Analyse SWOT : Résultats

FAIBLESSES :

- Etroitesse du périmètre de production : 150 m² / productrice
- Présence des mauvaises herbes
- Attaques / ravageurs sur les plantes
- Difficultés de commercialisation pour certains produits (espèces)

Analyse SWOT : Résultats

OPPORTUNITÉS :

- Le niveau de consommation est très élevé ;
- Adultes et jeunes filles élèves en période de vacances, revendant la menthe



Analyse SWOT : Résultats

OPPORTUNITÉS :

- Les bénéficiaires servent à la prise en charge des besoins financiers des ménages.
- Le profit ne se limite plus au village et aux productrices mais touche une bonne partie des ménages de la zone.

Analyse SWOT : Résultats

MENACES :

- Les mouches blanches, se prolifèrent dans la zone, et blanchissent les feuilles de la menthe et rendent sa commercialisation difficile.
- Dégradation de la nappe phréatique

Perspectives d'innovation

Pour une bonne disponibilité de matière organique : MO

- Appui à production animale, production intégrée
- Dispositif de collecte et de tri des déchets, réutilisation de la MO
- Usage d'engrais foliaires de type biologique ;

Conclusion : Effets et impacts

La menthe, produite en agroécologie, facteur de développement socioéconomique et de bien être.

- Permet de gagner des revenus substantiels, sur une faible superficie,
- Permet de soulager certaines souffrances dues à des céphalées, l'hypertension artérielle, la fatigue corporelle...
- Le travail communautaire, un facteur de cohésion sociale



Conclusion : Pérennisation

- Fonçage de trois (03) puits d'une valeur de 1 million de Francs CFA
- Un mûr de clôture est entrain d'être construit pour une sécurisation dans la durée (la pérennisation) de l'activité
- Les recettes issues de la vente de la menthe arrive de manière quotidienne au point que cette spéculation est nommée « dépense quotidienne »

Conclusion : Réplicabilité

- De 2013 à 2022, ce modèle de production horticole agroécologique est répliqué dans 42 villages grâce au soutien de Horizont3000 et ses partenaires;
- Avec une diversité des spéculations horticoles



Conclusion Globale

La culture maraîchère agroécologique favorise une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable :

- Production de légumes sains en toutes saisons ; revenu substantiel ;
- Consommation des légumes frais améliore la qualité nutritive des aliments



Conclusion Globale

- Agroécologie, préservation durable des facteurs de production, de l'environnement
- Inclusion, entraide et solidarité



 **Merci**
de votre aimable
attention 

h) Expérience de l'Association "Action réelle pour l'environnement, l'enfance et la jeunesse" (AREJ)

Conférence Régionale sur l'Agroécologie

« Dakar du 07 au 09 novembre 2022



Plan de Présentation

- ❖ Brève présentation de l'AREJ
- ❖ Contexte/problème
- ❖ Les mauvaises pratiques agricoles
- ❖ Conséquences/leçon tiré
- ❖ Le déficit/tentative de récupération des terres
- ❖ Bonnes pratiques agricole
- ❖ Filières porteuses
- ❖ Résultat obtenu
- ❖ Tableau analytique

Breve présentation de l'AREJ

L'AREJ est une Association Togolaise dotée de 2 (deux) centres/fermes de formation des pratiques Agroécologique formation – stages – Emploi des jeunes. Elle est créée en octobre 1999



Forces:

Identification des Problèmes

Dans la région des Savanes, la rudesse du climat et les modifications socio-économiques ont fait que les anciennes pratiques et les méthodes appliquées ne peuvent plus satisfaire les besoins des familles. Ces contraintes rendent le métier d'agriculteur peu attrayant, les structures agricoles ne sont pas assez développées, et leurs mécanisme de fonctionnement ne répondent pas aux attentes des cibles, ce qui fait que l'influence de l'agriculteur reste donc limitée, malgré des efforts consentis.

Le rendement des cultures sur des terrains pauvres et mal exploités varie de 400 à 700kg / ha, ce qui est insuffisant pour assurer la vie de toute une famille, l'image de l'agriculteur est souvent méprisé. Cette situation provoque Le départ jeunes des villages vers les destination inconnues à la recherche de quoi vivre

Carte administrative du TOGO



Quelques traces des Mauvaise pratiques agricole qui ont contribuées à la dégradation des sols : culture sur brulis, désherbage et fertilisants chimique



Les cultures sur brulis et l'utilisation des intrants chimiques (faire voir la vidéo)

Résultats des mauvaises pratiques agricoles: Présence forte du striga, rendement maigre/ perte total des récoltes



Conséquences : Départ des jeunes (exode rural) suite à des mauvaises récoltes

- En 2013, (d'après Aide & Action International) sur 75 millions de jeunes au chômage dans le monde, l'Afrique en compte à elle seule 38 millions, la plupart situés dans la tranche 18-24 ans dont 60% se situent en Afrique sub-saharienne.
- Pauvreté et de chômage favorise l'enrôlement des jeunes dans les milices, groupes armés et autres réseaux criminels et génère ainsi les systèmes de conflits en Afrique



Décembre 2015 Burkina Faso expulsés de Guinée



Jeunes filles rurales du Togo à la recherche du travail

C'est face à ce problème que l'AREJ à créée un centre des Pratiques Agroécologie pour relever ce déficit :

- ❖ Reconstruction/valorisation des terres épuisée
- ❖ Production en quantité et en qualité
- ❖ Lutter contre l'exode rural des jeunes, le chômage, et les réseaux criminels
- ❖ Offrir des aliments sains aux populations des villes et campagnes du Togo, de l'Afrique et du monde
- ❖ Faire de l'Agriculture un métier pour les jeunes
- ❖ Préserver l'environnement et la santé humaine

tuation du Terrain au départ (1999) choix du terrain/Engagement



Terrain infertile pour relever le déficit



Pour l'AREJ, Le Maraichage en Agroécologique est la solution

Exemple de bonnes pratiques en horticulture axées sur les résultats des filières porteuses





Analyse de l'action

Forces

- ❖ Identification des problèmes
- ❖ Création d'un centre qui répond aux attentes de la cible
- ❖ Soutiens des partenaires de confiance
- ❖ Accompagnement/insertion des jeunes après formation
- ❖ La résistance (période difficile et à la corruption)

Opportunités

- Accès à des terres de basfonds pour la production
- Motivation/engagement des jeunes dans la formation et leurs volonté de faire de l'agriculture un métier noble

Faiblesses

- Accès difficile à l'eau au fin agricole
- Absence des unités de transformation adéquate pour les produits périssables
-

Menaces

- ✓ Insécurité dans la région des Savanes depuis plus d'un
- ✓ La mévente de certains produits décourage les jeunes
- ✓ Insuffisance de l'eau pour les activités maraichage à plein temps

Merci pour votre aimable attention! Fr Jacques NAMETOUGLI